

Perpezac le-Noir

BULLETIN
MUNICIPAL



#Janvier 2022





SOMMAIRE

● Mot du maire	p 3
● Espace France Services	p 4
● Finances et budget	p 6
● Vie locale	p 9
● Nos centenaires	p 14
● Avec nos associations	p 16
● Les travaux et aménagements	p 23
● La vie à l'école	p 24
● Culture	p 28
● La commission sociale	p 29
● Intercommunalités	p 32
● Annuaire des artisans et commerçants	p 38

SARAH CARTIER



BULLETIN MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-NOIR

Directeur de la publication : Jérôme Sagne

Rédacteurs et concepteur : membres du groupe Communication

Impression : Maugein imprimeurs - RCS B 825 680 119



Chères Perpezacoises, chers Perpezacois,

L'année 2021 s'est achevée comme elle avait commencé, dans un trouble profond. Seule la vaccination du plus grand nombre devrait permettre de passer ce cap difficile.

Ce contexte particulier n'a pas empêché la municipalité de travailler et de mener des actions dans la limite de contraintes budgétaires même si tout est plus long et plus compliqué. Vous les découvrirez dans ce bulletin avec une mention spéciale pour la commission sociale et toutes les actions envers les personnes vulnérables, avec notamment la signature de la convention Ville Alzheimer, et l'espace France services. Agréé fin 2020, l'Espace France Services Perpezac-le-Noir a débuté son activité début février 2021 et par la qualité du service rendu s'est hissé parmi les premiers de notre département en terme de dossiers traités. C'est une grande satisfaction : la justesse de notre décision se voit confortée par la qualité de nos agents.

Agents que je souhaite particulièrement remercier pour leur travail au service de nos concitoyens, ils ont fait preuve d'adaptation. 2021 restera marquée par le départ en retraite de Nelly Masmalet après 34 années de dévouement au service des enfants et l'arrivée de Sarah Le Colère à l'école, et de Delphine Mellet à l'agence postale.

Un grand merci aux associations qui ont poursuivi leurs activités dans des conditions difficiles : je salue la création de Funky'Perp et l'intégration de Perpezac à Familles Rurales Estivaux-St Bonnet l'Enfantier. Je n'oublie pas nos artisans et commerçants qui ont su nous rendre service et je tiens à saluer Claudine Chabrier : pendant près de 35 ans elle a été notre pharmacienne et a transmis les clés de l'officine à Valentin Roux, qui a bien pris ses marques.

L'évolution de la société fait que d'aucuns se targuent d'avoir des droits et presque uniquement des droits. Les droits sont bien évidemment importants parmi eux notamment droit de propriété et droit de vote. L'année 2022 sera marquée par deux scrutins majeurs, les élections présidentielle et législative. Je me réjouis du nombre important de demandes d'inscription sur les listes électorales, j'appelle de mes vœux une forte participation à ces moments de démocratie où chacun a son droit de peser sur notre avenir commun.

Mais ces droits sont assortis de devoirs nombreux eux-aussi mais souvent oubliés. Devoir de respecter l'autre - les membres de sa famille, ses voisins, devoir de respecter le bien d'autrui, devoir de respecter le bien public.

Droits et devoirs fondent notre société, notre vivre ensemble. Même masqués, dialoguer reste essentiel. J'espère de tout cœur que 2022 nous permettra de retrouver des moments de rencontres simples, sans contraintes, de convivialité qui nous manquent tant depuis bientôt deux années.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2022.

Bien sincèrement,

Votre maire,
Jérôme Sagne

France Services c'est une aide gratuite et ouverte à tous afin de vous accompagner dans toutes vos démarches administratives du quotidien. Pour vous y aider, votre Espace France Services a neuf partenaires à ses côtés correspondants aux organismes les plus sollicités par les usagers (santé, retraite, emploi, ANTS, justice, impôts...). Nous avons développé des partenariats locaux avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche et son CIAS. Le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille) est également un nouvel interlocuteur.

De plus, pour effectuer toutes vos démarches administratives, vous pourrez être reçus en toute confidentialité par une juriste.

Vous avez besoin d'aide, nous vous accueillons avec plaisir dans l'Espace France Services de Perpezac-Le-Noir ! Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous soit par téléphone au 05 55 73 45 00, soit par mail perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr



Quelques dates

1^{er} janvier : labellisation

1^{er} février : ouverture au public

15 septembre : inauguration par le sous-préfet

11 au 15 octobre : journée "Portes Ouvertes" et avec des ateliers organisés : atelier informatique, stand CARSAT, permanence juridique du CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit).

8 novembre : soirée de sensibilisation aux violences conjugales animée par le CIDFF et par la Maison de Soie (le président est le Dr Rosenthal).



Présentation aux élus et à la Directrice de l'école

25 novembre : Présentation de la structure lors de la journée nationale des secrétaires de mairies.

les permanences mensuelles

Sur RDV uniquement (au 05 55 73 45 00)

- **le 3^e jeudi matin** : Présence conseillère en évolution professionnelle du CIDFF. Elle s'adresse aux personnes souhaitant se reconvertir ou créer ou reprendre une entreprise.

- **le 1^{er} vendredi après-midi** : présence du juriste du CDAD, pour toutes les questions juridiques.

- des cours informatiques gratuits devraient être proposés prochainement. Nous ne connaissons pas encore les modalités.

Les ateliers PARCOURSUP

Des permanences les mercredis après-midi et samedis matins sont assurées du 26 janvier au 6 avril afin d'accompagner les lycéens dans la réalisation de leurs CV et lettres de motivations.



Élodie assurait une permanence au marché le mercredi 13 octobre

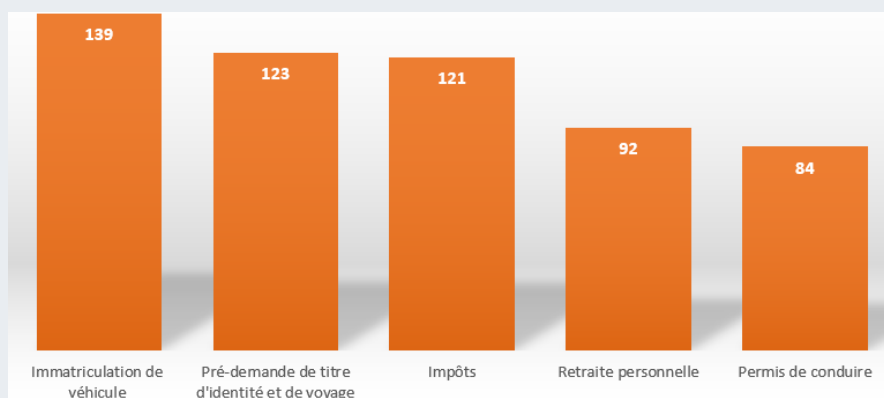
Nombre total de demandes traitées au 31/12/2021 : **1835**

Origines des demandeurs

Des personnes viennent parfois de loin car ils ont connaissance de la structure par le bouche-à-oreille. Certains continuent même à se faire accompagner à distance.

COMMUNES	Nombre de demandes	COMMUNES	Nombre de demandes	COMMUNES	Nombre de demandes
PERPEZAC-LE-NOIR	972	SEILHAC	9	LAGRAULIÈRE	3
SAINTE-PARDOUX-L'ORTIGIER	212	CHAMEYRAT	6	SAINTE-YBARD	2
UZERCHE	86	BOSMOREAU LES MINES	6	SALON LA TOUR	2
SAINTE-BONNET-L'ENFANTIER	75	SAINTE-RAPHAËL	6	VARS SUR ROSEIX	2
ESTIVAUX	71	SAINTE-CLÉMENT	6	TULLE	2
VIGEOIS	62	SAINTE-VIANCE	6	ESPAGNAC	2
TROCHE	49	BRIVE	5	DONZENAC	2
SADROC	31	USSAC	5	MEILHARDS	2
ORGNAC SUR VÉZÈRE	29	JUILLAC	5	LAMONGERIE	2
ALLASSAC	18	MAUGUIO	4	SAINTE-GERMAIN-LES-VERGNES	1
SAINTE-PARDOUX-CORBIER	16	OBJAT	4	FAVARS	1
CHANTEIX	15	VARETZ	3	SAINTE-MEXANT	1
MASSERET	12	SAINTE-FORTUNADE	3	PEYRELEVADE	1
OTTANCE	11	SAINTE-FÉRÉOLE	3	BADEFOLS D'ANS	1
PALISSE	10			CLERMONT-FERRAND	1
SAINTE-JAL	10			ARNAC-POMPADOUR	1

Top 5 des thématiques traitées



de gauche à droite :
 Élodie à l'espace France Services
 Sandrine à l'espace France Services et à l'agence postale
 Delphine à l'agence postale

horaires d'ouverture de l'espace France Services et de l'agence postale
 lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
 jeudi : 9 h - 11 h 45 et samedi 9 h - 12 h

Le compte administratif 2020

Le budget s'organise en sections de fonctionnement et d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		217 444
Opérations de l'exercice	979 948	1 128 873
TOTAUX DE LA SECTION	979 948	1 346 317

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés	82 427	
Opérations de l'exercice	475 780	463 677
Restes à réaliser	32 682	12 982
TOTAUX DE LA SECTION	590 889	476 659
RÉSULTATS DÉFINITIFS		252 139

Concernant les dépenses d'investissement, sur les 475 780 euros de dépenses :

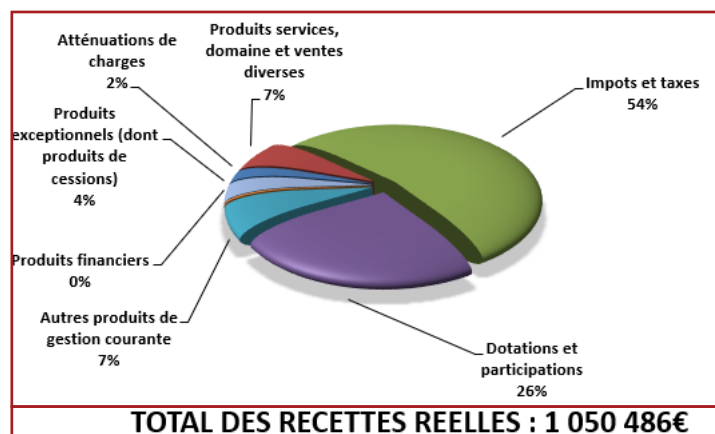
- 160 000 € environ concernent l'achat de matériels pour le service technique (tracteurs et équipements divers) ;
- 100 000 € environ pour des travaux de voirie (plusieurs villages concernés) et la mise en place de l'adressage ;
- 30 000 € environ concernent l'enfouissement et le remplacement des candélabres (traversée du bourg et avenue Raymond Poulidor) ;
- 37 000 € environ (dépenses décidées au deuxième semestre 2020). Cela concerne le remplacement des horloges de l'éclairage public, de la clôture de la cour de l'école, du matériel de la cantine, de l'arroseur du stade et la mise en place de mains courantes et d'achat d'arbres.

RECETTES 2020 :

Les recettes de la cantine et la garderie : Elles sont inférieures de 44% par rapport à l'année 2019. Les principales causes sont la mise en place de la facturation et la pandémie COVID 19 (périodes de confinement).

De plus, la commune ne reverse plus à la commune d'Estivaux la vente des tickets dans le cadre du regroupement pédagogique (en 2019, 9 344 € avaient été reversés à la commune d'Estivaux).

La location de la salle polyvalente a chuté de 95% (6 130€) à cause de la pandémie.



La vente de certains équipements (notamment un tracteur pour plus de 33 000 €), la hausse des recettes fiscales (environ 16 100 €) et la hausse des dotations de l'état (16 776 €) ont généré des recettes.

DÉPENSES EN 2020 :

L'utilisation du service de remplacement représente un coût de 27 184 €.

L'instruction des dossiers d'urbanisme représente un coût de 15 247 €. Ce sont les dossiers de l'année 2020 : 9 permis de construire, 27 déclarations préalables, 76 certificats d'urbanisme informatifs et 15 certificats d'urbanisme opérationnels.

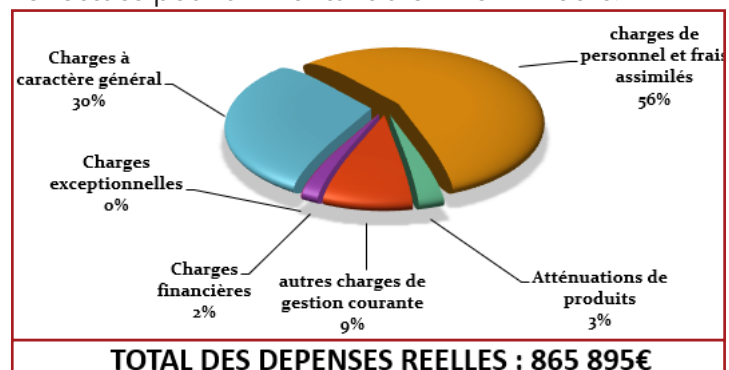
6 960 € ont été versés aux **différentes associations de la communes et au collège d'Uzerche**. L'Association de Parents d'Elèves et le comité des fêtes n'ont pas sollicité de subventions en raison de la pandémie. L'entente Perpezac-Le-Noir / Sadroc avait bénéficié d'une subvention complémentaire et exceptionnelle de 1 500 € en 2019 qui n'a pas été renouvelée. Il n'y a pas eu de classe découverte.

Les dépenses "des fêtes et cérémonies" ont fortement augmenté (soit 9 349 € dépensés en 2020) en raison de nouvelles animations, de la dissolution du CCAS (prise en charge des colis aux personnes de 75 ans et plus, soit 6 877 € pour les colis de 2020).

La navette entre l'école de Perpezac et d'Estivaux est dorénavant prise en charge par la Région et les parents d'élèves (économie de 3 700 € environ).

Les achats d'alimentation de la cantine scolaire ont baissé de 27% (environ 10 000 €) en raison du confinement de 2020.

En revanche, **des achats de fournitures** (gel hydroalcoolique, masques, désinfectant...) ont été effectués pour un montant d'environ 4 250 €.



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Le capital restant dû au 31 décembre 2020 est de 788 813 € (tous budgets confondus). Le montant des annuités en 2020 a été de 100 994 €.

Les remboursements s'échelonnent jusqu'en 2040.

Pour information, deux nouveaux emprunts ont été contractés en début de l'année 2020 : 150 000 € sur le budget principal et 90 000 € sur le budget d'assainissement.

Au 31 décembre 2020, la commune dispose d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € pour faire face aux besoins.

Les engagements que nous avons à honorer limitent nos capacités budgétaires et nous poussent à la prudence dans nos projets.

Le budget principal 2021

La nouvelle municipalité n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition notamment en raison du contexte économique lié à la pandémie. Ils restent inchangés depuis 2018.

Le budget principal 2021 se décompose comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2021								
DEPENSES				RECETTES				
				EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1			252 139 €	
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	453 132 €		013	Atténuations de charge	3 508 €	
	012	charges de personnel	565 000 €		70	Produits des services, du domaine et ventes	108 400 €	
	014	Atténuations de produits	23 888 €		73	Impôts et taxes	540 930 €	
	65	Autres charges de gestion courante	100 987 €		74	Dotations et participations	294 580 €	
	66	Charges financières	15 835 €		75	Autres produits de gestion courante	64 500 €	
	67	charges exceptionnelles	1 600 €		76	Produits financiers	3 125 €	
	68	provisions	2 492 €		77	Produits exceptionnels	500 €	
	TOTAL DES DEPENSES RELLES				1 162 934 €	TOTAL RECETTES RELLES		
	023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT		140 681 €				
	042 - 043	OPERATIONS D'ORDRE		14 062 €	042 - 043	OPERATIONS D'ORDRE		50 000 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			1 317 677 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			1 317 677 €	
DEFICIT INVESTISSEMENT N-1			94 531 €					
RESTES A REALISER DEPENSES			32 682 €	RESTES A REALISER RECETTES			12 983 €	
INVESTISSEMENT				021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		140 681 €	
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	10 000 €	204	Subventions d'équipement versées		- €	
	(20-21-23-autres)	DEPENSES D'EQUIPEMENT	516 344 €	16	Emprunts		423 000 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT			526 344 €	(13-autres)	Subventions et autres		14 208 €
	(16 et autres)	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		89 345 €	1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			114 230 €
	040-041	OPERATIONS D'ORDRE		50 000 €	(024 et autres)	TOTAL RECETTES FINANCIERES (hors 1068)		73 745 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			792 901 €	041-040	OPERATIONS D'ORDRE		14 062 €	
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			792 901 €	



Nous envisageons de proposer à la location la salle des associations.

PARTICIPATION FONCTIONNEMENT SALLES			
salle polyvalente (caution : 400,00 €)	du vendredi soir au dimanche soir ou une journée en semaine		300,00 €
salle des associations	(associations de la commune : 3 locations gratuites par année civile)		
PARTICIPATION FRAIS INTERVENTION SERVICES TECHNIQUES			
1 heure			75,00 €
CIMETIERE CONCESSIONS TRENTENAIRES			
nouveau cimetière	double place nouveau cimetière		300,00 €
	simple place nouveau cimetière		200,00 €
	1 case du columbarium		500,00 €
ancien cimetière	mini concession		100,00 €
	1 emplacement		200,00 €
caveau provisoire (3 premiers mois gratuit)			150,00 €
MAIRIE			
photocopie			0,20 €
CANTINE à compter du 28 février 2022			
1 repas enfant (voir détails page 25)	T1	QF entre 0 € et 1299 €	1 €
	T2	QF entre 1300 € et 1999 €	2 €
	T3	QF supérieur à 2000 €	2,65 €
1 repas adulte			5,50 €
GARDERIE - pour 1 enfant			
garderie pour les journées scolaires entières	de 7H15 à 8H15 inclus		1,30 €
	de 16H00 à 16H30 inclus		- €
	de 16H31 à 18H00 inclus		2,00 €
	de 18H01 à 18H45 inclus		1,30 €
garderie pour les mercredis matins – tranches horaires pour les enfants des classes élémentaires ou pour les enfants des classes maternelles <u>concernés</u> par les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	de 7H15 à 8H15 inclus		1,30 €
	de 11H45 à 12H30 inclus		1,30 €
garderie pour les mercredis matins – tranches horaires pour les enfants des classes maternelles <u>non concernés</u> par les APC	de 7H15 à 8H15 inclus		1,30 €
	de 8H16 à 9H15 inclus		1,30 €
	de 9H16 à 10H15 inclus		1,30 €
	de 10H16 à 11H45 inclus		1,30 €
	de 11H46 à 12H30 inclus		1,30 €
BIBLIOTHEQUE			
cotisation (par année civile, pour les adhérents de 16 ans ou plus au 1 ^{er} janvier de chaque année)			10,00 €
ASSAINISSEMENT			
abonnement			40,00 €
m ³ eau hors industriel(s)			0,85 €
m ³ eau - industriel(s)			1,07 €
raccordement réseau d'assainissement à partir du 1er janvier 2013 (délibération MA-DEL-2012-071)			1 500,00 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC			
montant de la redevance			50€/tranche de 75m ²
TAXE D'AMENAGEMENT			
taux part communale (les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés)			2,50%
TAXE SUR LES TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES			
APPLICATION SELON LES CONDITIONS ET LE TAUX PREVUS A LA DELIBERATION			

Les mercredis matin : marché hebdomadaire place du foirail. Boucherie et charcuterie, poisson frais, produits asiatiques, librairie.



Juillet - août : marché estival du vendredi soir place de l'église dès 17h.

Merci encore pour les animations : une représentation de la chorale, accordéon avec Julien Proulhac et Lou Chuquetou !



Le 5 juillet : cadeaux offerts aux élèves de CM2 du RPI

La municipalité de Perpezac le noir, en concertation avec M. Millery l'enseignant de CM2, a souhaité cette année remplacer le traditionnel dictionnaire par un pack lecture composé d'une encyclopédie et de trois livres : un Kamo (de Daniel Pennac), un roman d'aventure et un roman policier pour que chaque enfant puisse aiguïser son goût de la lecture. Chaque encyclopédie était personnalisée puisqu'elle se rapportait au thème choisi par chacun des 13 élèves (nature, sport, animaux, sciences ...).



3 septembre : 1^{er} forum des associations



Le 15 septembre : inauguration de l'espace France Services. Parmi les invités étaient présents : M. Le Brun Sous-Préfet d'Ussel, M. Jerretie Député, Mme Fargetas la Sénatrice suppléante, Mme Buisson Conseillère Départementale, M. Dumas Président de l'Association des Maires, Mme Chambras Présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche, de nombreux maires et élus des communes du canton et de la COMCOM, des représentants des services partenaires.

Jérôme Sagne a expliqué la genèse du projet et a souligné le rôle de cette structure de proximité.



Le 18 septembre : journées européennes du Patrimoine. Visite du village de Bouillaguet

Une quarantaine de personnes s'est réunie pour la visite patrimoniale du village de Bouillaguet. Le mauvais temps annoncé a attendu la fin de la visite et a permis aux participants de découvrir ce hameau de la commune de Perpezac-le-Noir, en limite de Lagraulière.

Il est composé des mêmes unités d'habitation que celles relevées pour le cadastre Napoléon de 1826.

Sous la conduite de Danièle Delord, fêrue d'histoire de la commune, chaque maison a été observée avec ses particularités, l'histoire des familles qui s'y sont succédées a été évoquée.

L'histoire de la fondation très ancienne du village explique l'importance et la qualité du bâti, avec quelques jolies découvertes : un curieux puits à deux entrées, un four restauré couvert en chaume, les vestiges d'une grange ovalaire et une mystérieuse petite statue de facture romane encastrée dans le linteau d'une façade.

À la fin de la visite, les participants se sont attardés pour poser des questions et évoquer des souvenirs.



Le 6 octobre : remplacement du défibrillateur de la salle polyvalente ainsi que l'installation de deux nouveaux défibrillateurs sur la façade de la mairie et au stade.



Le 5 novembre : remise des prix du concours photo portant sur le thème "Au fil de l'eau". C'est avec un immense plaisir que Jérôme SAGNE a remis un prix aux 3 lauréats de la catégorie adulte :

- 1- Loïc PEPY
- 2- Sarah CARTIER
- 3- Benjamin POMMEPUY.

Dans la catégorie Jeunesse : Candice LEJEUNE et Angelina PEYROT.

La municipalité tient à féliciter l'ensemble des participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau thème.



La commémoration du 11 novembre

En présence de Jérôme SAGNE, Maurice SIMON et Martial BESSET, portes drapeau de l'Association des Anciens Combattants et Nicolas PENYS, correspondant Défense.

Les élèves de la classe de CE2 ont lu le poème de Jacques-Hubert Frougier « 14-18 Folie meurtrière » préparé avec leur enseignante Marie-Anne ROULET.



Dons de tableaux à la commune :

Guy Simon a réalisé un tableau de Perpezac en 1918 d'après une carte postale ancienne.



Max Mitau a offert une de ses œuvres.



28 novembre : vente de fleurs pour le Téléthon par la jeunesse perpezacoise.



Décembre : Mise en place des décorations de Noël et distribution des colis de Noël.



Bienvenue aux bébés !

- FAUCHER Milo, Philippe, Pierre, né le 23 janvier à Brive
- BARIANT Tymaël, né le 29 janvier à Brive
- BRETAGNOLLE Ulysse, Paul, Eugène, né le 20 avril à Tulle
- PRAUDEL Noah, né le 23 avril à Brive
- MOURGUES Inès, Ginette, Marie, née le 14 mai à Brive
- BOYER Agathe, Rachel, Jacqueline, née le 15 mai à Limoges
- PANTENE DIAS VAZ Eva, née le 27 mai à Tulle
- SEMBLAT Anaëlle, née le 1^{er} juin à Tulle
- CHAPPELLE Noé, né le 2 juin à Tulle
- HUTEAU Elise, née le 8 juin à Brive
- OUARHACHE Ziyane, né le 13 juillet à Brive
- BIGHIU Mathias, Stefan, né le 21 juillet à Tulle
- MIDY Lilian, Roger, Marcel, né le 16 septembre à Limoges
- LAURENT Léandra, Rose, née le 18 octobre à Brive
- SEMBLAT Margot, Marie, Francine, née le 27 novembre à Brive
- JOYE Léo-Paul, André, né le 4 décembre à Brive
- BONNET Léo né le 21 décembre à Brive

Ils nous ont quittés...

- BEL Jean, Roger, le 19 janvier
- BRUGERE Marcelle, Raymonde, Veuve GAUMY, le 12 mars
- CREMOUX Maurice, le 14 mars
- SIMON Jean, le 8 mai
- DELTEIL Jean, Noël, Henri, le 16 mai
- VITRY William André, le 2 juin
- NAUCHE Jean Claude, le 7 juin
- PEYSSONNERIE Jean Robert, le 7 juillet
- CHASTANG Suzanne, Veuve COUSIN, le 19 juin
- COUSIN Jean, Claude, le 22 juin
- JOUHANNET Michelle, Andrée, Jeannette, veuve CREMOUX, le 29 août
- REGNER Geneviève, Marie, Emilienne, veuve KAMMACHER, le 10 septembre
- MONS Jean, Maurice, le 12 novembre
- DE BRUIJN Gerrit, le 28 novembre
- LINARD Léon, Paul, le 29 novembre
- GRAEBER Andrée, Jeanne, le 22 décembre

Ils se sont mariés :

Louise, Marie, Camille BROTTIER et Augustin ECCKHOUT le 16 juillet

GRÂCE À NOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX



À la voirie : Mario, Paolo et Philippe



À la mairie : Arnaud et Sandrine



À France Services : Élodie
À l'agence postale : Sandrine et Delphine



À l'école : David, Christine, Christiane, Sarah, Carine, Pauline

Le bruit



En application de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 24 novembre 1999, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/Cadre-de-vie-et-nuisances/Bruit/Le-bruit-de-voisinage-et-des-vehicules-routiers-hors-infrastructures/La-reglementation-sur-le-bruit

Troubles anormaux de voisinage liés aux animaux

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Nous vous rappelons que les troubles anormaux de voisinage comme les aboiements peuvent être sanctionnés.

La divagation des animaux, quels qu'ils soient, est interdite. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les propriétaires doivent donc veiller à éviter toute divagation d'animaux sur la voie publique. Dès la divagation constatée, l'animal en cause sera conduit dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder (fourrière).

Le frelon asiatique

Il est toujours classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français (arrêté du 26/12/2012).

La majorité des nids se situent près des habitations, cela constitue une menace de santé publique.

Restons vigilants et continuons les piégeages !

1 reine piégée = 1 nid en moins (population de 2000 frelons environ)

Comme nous vous le disions l'année dernière, le printemps, particulièrement de début mars à fin juin, est le meilleur moment.

Il est possible d'acheter des pièges en jardinerie ou magasins spécialisés en apiculture ou de les fabriquer avec une bouteille plastique.

Comment faire ?

- découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse pour en faire un entonnoir ;
- faire des petits trous (environ 5 mm) pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper ;
- préparer l'appât : 1/3 de bière, 1/3 de sirop de cassis, 1/3 de vin blanc (le vin blanc permet de dissuader les abeilles de rentrer) ;
- mettre un chapeau au piège afin que la pluie n'y rentre pas ;
- privilégier, si possible, la proximité d'anciens nids, d'arbres mellifères, de ruches, de composts ménagers, de points d'eau... les endroits au soleil exposés sud/est ;
- enfin, positionner le piège entre 1 et 2 mètres du sol.



Rappel : la destruction des nids de frelons nécessite la plus grande prudence. Pour votre sécurité, seules les entreprises spécialisées doivent intervenir. La mairie continue la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques.

Merci à Daniel Gibiat, apiculteur passionné pour ces informations.

DU NOUVEAU CHEZ NOS COMMERÇANTS

Départ en retraite de Sylvie et Bruno Boureau

Depuis le 1^{er} octobre 2021, nous avons cessé notre activité et pris notre retraite. Installés à Chadadias depuis 1984, nous commercialisons nos volailles et foies gras en vente directe à la ferme et sur les marchés. Nous remercions chaleureusement notre clientèle. Cordialement,

Sylvie et Bruno.



Une nouvelle coiffeuse

"L'atelier de Manon" a ouvert ses portes en novembre 2021. Manon est une diplômée d'un CAP et d'un BP de coiffure. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Elle complète ainsi l'offre dans ce domaine aux côtés de Sylvia et Delphine, du salon "Intemporel Coiffure et Esthétique", et d'Audrey Loche, coiffeuse à domicile.



LES ÉLUS

Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

Délégations	Adjoint référent	Membres
Finances	Delphine Boudet	Franck Lejeune, Julie Vieillard, Élodie Pillault, Séverine Chazal
Travaux	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Nicolas Penys, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Élodie Pillault
Appels d'offres	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Séverine Chazal, Julie Vieillard, Élodie Pillault
Actions sociales	Hélène Hercouët	Anne-Marie Cessac, Séverine Chazal

Les délégations communales

Correspondant défense : Nicolas Penys
 Corrèze Habitat : Hélène Hercouët
 Prévention routière : Sébastien Viillard
 Conseil d'école : Franck Lejeune

Les groupes de travail

Communication : Delphine Boudet, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Nicolas Penys

Animations : Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Hélène Hercouët

Bibliothèque : Hélène Hercouët, Anne-Marie Cessac, Delphine Boudet

École et périscolaire : Franck Lejeune, Séverine Chazal, Delphine Boudet

Administratif : Delphine Boudet, Julie Vieillard

Développement économique : Delphine Boudet, Julie Vieillard, Franck Lejeune, Sébastien Viillard, Élodie Pillault

Aménagements et accès aux réseaux : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Sébastien Viillard

Sécurité : Laurent Mergey, Sébastien Viillard

Culture et patrimoine : Hélène Hercouët, Élodie Pillault, Anne-Marie Cessac

Affaires sociales : Hélène Hercouët, Séverine Chazal, Anne-Marie Cessac

Les participants aux organismes intercommunaux

Pays d'art et Histoire Vézère Ardoise : Hélène Hercouët (déléguée) et Anne-Marie Cessac (déléguée suppléante)

FDEE19 : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys

Syndicat des eaux de Perpezac-le-Noir et sa région : Laurent Mergey (président), Jérôme Sagne (délégué), Emmanuel Denis et Nicolas Penys (délégués suppléants)

SIRTOM : Jérôme Sagne (délégué), Laurent Mergey (délégué suppléant)

SIAY : Hélène Hercouët (déléguée), Nicolas Penys (délégué suppléant)

CIAS : Delphine Boudet et Anne-Marie Cessac

En 2021, nous avons eu le plaisir d'avoir trois centenaires sur la commune. Une vraie leçon de vie !

Marie - Louise Masseix (née Fargeas)

Née le 28 février 1921 à Chamberet, elle épouse, en 1937, René Masseix, originaire de Peyrissac, et le couple s'installe pour travailler la ferme avec les parents de Marie-Louise.

Un avenir tout tracé perturbé par la grave blessure de René au début de la guerre 1939-1945. Plus question de travailler la ferme.

La reconversion est possible par l'attribution d'un poste de buraliste que l'État réservait aux blessés de guerre. La famille Masseix s'installe donc d'abord à Soursac puis, en 1955, à Perpezac-le-Noir.

La famille s'agrandit avec la naissance de trois filles.

Le café-tabac que tient Marie-Louise est installé au cœur du bourg, près de la bascule publique. Puis, lorsque le café-restaurant en face recherche un repreneur, ils s'y installent. C'est là que Marie-Louise donne toute la mesure de ses qualités humaines, accueillant tout le monde avec empathie, sans se départir de son sourire et de sa patience.

Quand, en 1971, sonne l'heure de la retraite, c'est à Perpezac qu'ils se retirent, dans leur maison rue des Trois-Chênes et s'investissent dans les activités du Club des aînés Lou Chuquetou. Après la mort de René, en juin 2000, elle puise son réconfort dans sa famille : 3 filles, 4 petits-enfants, 6 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Malgré son excellente santé, avec l'âge, Marie-Louise a dû se résigner à rejoindre l'Ehpad de Perpezac, où elle a résisté au Covid qui l'a atteinte. Lorsqu'elle se retourne sur sa vie, elle s'émerveille du chemin parcouru, et trouve que finalement, « le temps a passé vite » !



Marie - Louise Peyrat (née Gramouniot)

Laleu, La Buginie, le bourg, c'est dans ce petit périmètre que s'est déroulée la longue vie de Marie-Louise. Née dans une famille de paysans, elle travailla naturellement à la ferme durant sa jeunesse, avant d'exercer ses talents de couturière. Dès 1946, année de son mariage avec Camille, boulanger nouvellement installé à Perpezac, elle devint pour tous « La Boulangère », vêtue de l'immuable blouse blanche toujours impeccable, veillant à tout, servant les clients, aidant à la fabrication, conduisant le fourgon de livraison du pain par tous les temps sur les routes avoisinantes (elle fut la première femme de la commune à avoir son permis de conduire), gérant le personnel, les commandes aux fournisseurs, la comptabilité, attentive avant tout à ses enfants. La boulangerie était alors un lieu essentiel du village.

On s'attardait volontiers dans ce magasin chaleureux. Il y faisait chaud, le pain sentait bon ! Alors on échangeait les nouvelles, on plaisantait, puisqu'on était bien ! Et la figure de la boulangère rayonnait au milieu de la boutique.

On l'admirait ; femme de tête, femme d'action, elle était dotée d'une énergie peu commune ; femme à principes, elle aimait le travail bien fait ; femme de cœur, elle compatissait à toutes les souffrances. Sa volonté, son stoïcisme face aux misères du grand âge, sa douceur suscitent encore aujourd'hui admiration et empathie à l'Ehpad où elle réside désormais.

Certains Perpezacois se souviennent sûrement de cette silhouette familière, fragile, un peu voûtée, qu'ils rencontraient parfois, au bord de la route de La Franchie, ou de celle des Graves, marchant d'un pas décidé, appuyée sur un parapluie qui, selon le temps, faisait aussi office de parasol : « La Boulangère » était devenue, pour ceux qui ne la connaissaient pas, « la dame à l'ombrelle », mais l'énergie était intacte ! Jusqu'à 97 ans, elle arpenta quotidiennement les routes de la commune.

Les secrets de sa longévité ? Une activité inlassable, une vie intérieure foisonnante, la bienveillance envers chacun, une alimentation saine et...une bonne paire de chaussures de marche !



Marie Garde (née Bourget)

Marie Bourget est née le 6 octobre 1921 à Estivaux. Elle fréquente l'école de Perpezac-le-Noir. Après l'école, elle est employée dans une exploitation agricole aux Valadas. Elle s'y plaît beaucoup. Elle a de très bons souvenirs, particulièrement les histoires et chansons comme "Au Bois Le Prêtre". Elle les chante encore et aime toujours les partager.

Mariée en 1944 avec Louis Garde, elle s'installe au Bariolet dans une très ancienne maison qu'elle n'a jamais quittée. Elle aura 8 enfants avec son mari et travaillera avec lui sur leur exploitation agricole.

Elle aime cuisiner et veille à ce que la table soit toujours bien garnie. Une fois par an, elle prépare le "cochon" et tous les siens se souviennent du bon goût de ses pâtés et de ses rillettes... Malgré le travail quotidien, la porte est toujours ouverte !

Ceux qui l'ont connue soulignent la vivacité d'esprit remarquable qu'elle a gardé jusqu'à son grand âge. Sans avoir jamais quitté son Bariolet, elle avait été attentive à tout ce qui se passait autour d'elle. Elle peut évoquer encore des épisodes du passé de la commune.



Cette page consacrée aux plus anciens se devait d'évoquer Marie Delord, la doyenne de notre commune, qui nous a quittés en 2021 après un long séjour à l'EPHAD de Treignac à l'âge de 103 ans.

Marie Delord (née Monteil)

Née le 26 septembre 1918 dans la ferme de ses parents située au village de Chareille, Marie Monteil épouse en 1942 un proche voisin, Léon Delord, du village de Fontaynas.

Avec son mari, sabotier et si besoin couvreur dans l'entreprise de son beau-frère, Louis Monteil, ils occupent une maison en face de l'église au cœur du bourg.

Leur famille s'agrandit avec la naissance de leur fils Dédé qui deviendra artisan-plâtrier-peintre.

Marie, elle, tenait un petit commerce de chaussures, qui devint le dépôt du pressing de sa nièce.

Marie Delord, que tout le monde appelait avec affection la "tata Marie" était une femme discrète et agréable.

Sa grande cuisine était le lieu de ralliement de tous, voisins, famille, amis, tous les jours et plus particulièrement les jours de foire, d'enterrement, de fête. On y était toujours accueillis avec simplicité et disponibilité.

Après la mort brutale de son mari en 1984, elle a continué ses activités jusqu'à ce que son état de santé la contraigne à l'âge de 82 ans à quitter son domicile.



FAMILLES RURALES



L'association Familles Rurales Estivaux / Saint Bonnet l'Enfantier s'est dynamisée et développée en 2021 en intégrant la commune de Perpezac-le-Noir.

Depuis le 24 septembre 2021, lors de son assemblée générale elle se nomme Familles Rurales Estivaux - Saint Bonnet l'Enfantier - Perpezac le-Noir.

Les confinements successifs ont mis en évidence des difficultés que nous connaissons : isolement, fracture numérique, inégalités sociales et culturelles mais ils ont permis de souligner le rôle incontournable joué par les associations pour y répondre surtout en milieu rural.

En 2021, nos activités sont réparties :

- L'atelier informatique où 12 personnes sont inscrites. Les ateliers ont lieu tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 au foyer culturel de Vigeois.
- L'atelier cuisine à Estivaux.
- L'atelier chorale avec la participation de la commune de Perpezac le noir est créé. Actuellement 28 choristes sous la direction de Monsieur Julien Proulhac chef de chœur participent aux répétitions tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente de Perpezac-le-Noir. Toutes personnes sachant chanter ou pas sont les bienvenues ainsi que les messieurs.

L'association propose en 2021 :

- des ateliers numériques,
- des ateliers cuisine,
- le goûter des aînés,
- une sortie à Lyon (ou autre lieu et date à préciser),
- chorale ça nous chante tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30,
- un concert annuel de la chorale en fin de saison en partenariat avec une autre chorale (date à préciser).



Familles Rurales continue de se développer, de se moderniser en prenant en compte les réalités de l'évolution de notre environnement professionnel, familial et sociétal.

L'association Familles Rurales Estivaux - Saint Bonnet l'Enfantier - Perpezac-le-Noir vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé ainsi qu'à vos proches pour l'année 2022.

GENERATION MOUVEMENTS, LES AÎNÉS RURAUX LOU CHUQUETOU

Perpezac-le-Noir/ Saint Bonnet l'Enfantier

Pour le club, l'année 2021 a été une année particulière en raison de l'épidémie provoquée par le Corona virus. Nous n'avons pu organiser que deux repas : ceux du mois d'octobre (repas gratuit) et celui de novembre.

Le club, ayant cessé toute activité (belote, tarot, pétanque, musique), n'a pas pu prévoir de sorties jusqu'au mois de juin. Nous avons pu réouvrir trois activités : la belote les mardis et jeudis de 14 h 00 à 18 h 00, le tarot les mercredis de 20 h 30 à 22 h 30 et la pétanque les vendredis et samedis en respectant les consignes sanitaires au sujet du lieu, du nombre de participants et des possibilités de distanciation.

Actuellement le club compte 152 adhérents.

Le 11 décembre nous avons renouvelé notre conseil d'administration et fait notre dernier repas de l'année 2021

Le président actuel : M. Fontubier

Les membres du CA : Mmes Brangier, Lamiche, Piron (notre trésorière), Treille, Versin et MM. Buy (secrétaire), Chambon, Filippo, Scinocca.

Si vous désirez plus de renseignements vous pouvez contacter M. Fontubier au 06 80 63 27 05.



Compte-rendu du séjour à Madagascar du 6 novembre 2021 au 11 janvier 2022.

Alain Monteil s'est rendu à Madagascar afin de poursuivre les missions déjà engagées et en préparer d'autres.

Dès l'arrivée, j'ai dû me plier aux formalités (aux abus) et aux 2 jours de confinement. Puis, les visites à l'hôpital se sont enchaînées avec la distribution de petit matériel pour le bloc, des petites fournitures et des vêtements de travail pour le personnel hospitalier et de la pharmacie. Des interventions sont programmées en neurochirurgie, chirurgie infantile et ophtalmologie.

Pour cette mission, nous avons des cas d'hydrocéphalie, de fente labiale, de cataracte (2 pour les 2 yeux), de Spina bifida. Mais, comme lors de nos précédents voyages, nous rencontrons des parents adressés par les équipes médicales qui présentent leurs enfants avec de nouvelles particularités : 2 jeunes filles de 3 mois et 6 mois avec "malformation anorectale avec fistule recto vaginal" (sans anus), deux cas de décollement d'oreille, un cas de kératocône (cornée), des cas d'hernie inguinale, des brûlures sur tout le corps, un autre enfant avec de graves problèmes crâniens... Pour la première fois et naturellement, une entente avec les professionnels de santé, des associations et des parents s'est mise en place. Un partage des frais a permis de réaliser plusieurs opérations, des soins, des aides d'hébergement à ceux qui venaient de loin et également des écolages (pour les enfants ne pouvant pas fréquenter l'école).

Tous les enfants des dortoirs, accompagnés par notre association ou pas, reçoivent des peluches et petits jouets. Rinja, opérée en 2018, est venue rendre visite à Alain qui lui a offert au nom de l'association un cartable plein de fournitures scolaires et le maillot de l'association.

Lors de la visite des 8 opérés de 2019 à **Andapa**, seuls Frédéric et Enickja ont répondu à l'invitation. Les absents étaient aux champs. Pour Frédéric, il faut attendre que la formation du visage soit plus avancée. Les enfants de l'école ont reçu des dessins de l'école Jeanne d'Arc de Brive, des stylos du Conseil Général de la Corrèze.

Le lendemain, à Antalaha, visite de Stéphanou qui a une très bonne convalescence à la suite de son opération d'hydrocéphalie un mois auparavant.

Alain est à **Tuléar**, accueilli par le président de l'association "Sud-Mada Charity" qui a organisé le déplacement vers **Ejeda**, à 9 heures de piste très cabossée sous plus de 43°C. Une cérémonie a été organisée à l'occasion de notre venue et Alain a été nommé "BABA" (parrain) de l'école. Constat : des conditions de vie très difficiles : pas d'eau potable, d'électricité, d'hygiène. Il faudrait filtrer de l'eau pour la rendre potable, fournir de l'électricité avec des panneaux solaires (cours du soir), construire deux salles de classe, aménager un réfectoire ... Des adhérents de notre association souhaitent s'investir sur place. **Pour ce projet, nous faisons appel à un gros élan de générosité et fraternité de votre part, car il pourrait être le dernier gros programme de l'association.**

Le Président Alain Monteil



distribution de dessins



distribution de stylos



un enfant essaie de boire



Falizara : hydrocéphalie et spina

Notre association vit des dons de ses adhérents et du parrainage de certaines entreprises.

Tous les dons en faveur de notre association (reconnue par les services fiscaux comme organisme d'intérêt général) sont déductibles des impôts sur les revenus. Nous vous adresserons un reçu fiscal à joindre à votre prochaine déclaration sur les revenus dès réception de votre don. Exemples :

- Pour les particuliers, pour 100 € versés, la déduction fiscale est de 66 €. (art. 200-1-b)
- Pour les entreprises, pour 100 € versés, la déduction fiscale est de 60 €. (art. 238 bis-1-a).

enfance solidarite.free.fr et pour joindre Alain Monteil : bariolet7@yahoo.fr ou 06 16 46 33 20

Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, à la sous-préfecture de Brive

N° W343006410-JO N° 0051 de 2001 – 0100511307 -1561197R - N° SIREM : 449 995737

Reconnue comme organisme d'intérêt général (code général des impôts)

LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC

Elle a su depuis 1958 défendre les intérêts de ses adhérents.

Des actions ont abouti, d'autres restent à mener.

La FNACA continue aujourd'hui à essayer d'obtenir la reconnaissance des services rendus. C'est une association totalement indépendante des sensibilités politiques-religieuses-philosophiques. Elle a pour but d'entretenir les liens d'amitié, de solidarité entre les anciens mobilisés en AFN, le devoir de mémoire et la date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962. Si pendant un demi-siècle, nous avons été maîtres d'œuvre des cérémonies du 19 mars cette journée commémorative est désormais depuis le 6 décembre 2012 sous l'autorité des pouvoirs publics. C'est-à-dire les préfets. Le protocole est maintenant fixé par les préfets qui sont tenus par la loi de présider une cérémonie au chef-lieu de chaque département, pour nous Tulle.

Les autorités militaires doivent apporter leur concours de journée du souvenir et du recueillement, tandis que les maires doivent pavoiser les édifices publics et lire le document de l'autorité lors de la cérémonie de leur commune.

Divers : le journal de l'ancien d'Algérie, adressé aux membres de la fédération - Club de vacances loisirs...

Bureau du comité : Georges Bombillon (président), JP Berthoumeyrie, JF Freyssinet, Albert Menthe, Maurice Simon, Martial Besset

Activité 2021 : AG en janvier, 19 mars, 8 mai, 11 novembre

Nombre d'adhérents : 22

Je souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et présente mes meilleurs vœux, les plus sincères pour une heureuse année et prospère et renouvelle mes amitiés à toutes et tous.

Le Président : Georges Bombillon

FUNKYPERP'

L'an dernier au sein de notre jolie commune est née l'association Funkyperp'. Elle est dirigée en binôme afin de mieux se répartir les tâches. Funkyperp' c'est donc : 2 co-présidentes (Madeleine BOURLET et Cécile CROISILLE), 2 co-trésorières (Virginie ETCHART et Elodie SAINTE-CATHERINE) ainsi que 2 co-secrétaires (Gaëlle FURELAUD et Vanessa BELLIES). Ce petit bébé a vu le jour en juin 2021 et compte désormais une centaine de membres !

Les cours sont dispensés par notre indispensable Marion BARRE et accessibles dès 3 ans. Funkyperp' comprend désormais 7 sections dont 4 pour les enfants :

- Babies (4/5 ans)
- Mini zumba (6/7 ans)
- Zumba kid's (8/10 ans)
- Teen's (à partir de 11 ans et plus).

Les adultes ne sont pas en reste puisqu'ils bénéficient de l'ouverture d'une nouvelle discipline : le Pilates les lundis soirs à 18h30. La zumba et le pound quant à eux continuent les lundis, respectivement à 19h30 et 20h30.



Tous nos cours sont dispensés dans la salle polyvalente de la commune.

Funkyperp', comme son nom l'indique, se veut dynamique et au plus proche de ses adhérents. Le but étant de faire du sport, oui, mais dans une ambiance chaleureuse et festive. Régulièrement dans le but d'améliorer la cohésion des groupes, de petites manifestations sont organisées notamment à l'occasion des fêtes comme Halloween, Noël ou carnaval pour le bonheur des plus petits comme des plus grands ! Et pour clôturer cette nouvelle année, un gala se tiendra le 11 juin à la Boîte à zinc de Chanteix.

Merci encore de nous avoir suivies dans cette nouvelle aventure car, sans vous tous, nous n'en serions pas là. Alors n'hésitez plus à nous rejoindre il reste encore quelques places, que vous soyez débutants ou pas !

À très bientôt,

Le bureau de Funkyperp'.



APE DU RPI PERPEZAC-LE-NOIR / ESTIVAUX

Qui sommes-nous ?

L'Amicale des Parents d'Elèves regroupe des parents, papas et mamans qui agissent pour récolter des fonds afin de financer différents projets scolaires : sorties culturelles (cinéma et théâtre), événements sportifs, le Noël de l'école, achats divers ainsi que le voyage de fin d'année.

Ces événements ne pourraient exister sans le soutien financier de notre association.

Autour de ces actions, nous tissons un fort lien avec l'école, les parents et les enfants.

Nous nous réunissons régulièrement afin d'organiser nos manifestations. Ce sont toujours des moments amicaux et joyeux où les fous rires sont de la partie !

Comment lever des fonds ?

Nous organisons plusieurs manifestations telles que la Perpezacoise (randonnée et trail), le loto, "le vide ta chambre" ainsi que la vente de chocolats de Noël, de calendriers et de brioches. Nous mettons également en place une restauration rapide avec buvette lors de la fête de l'école.

Notre bilan 2020/2021 :

L'année dernière, l'APE a financé en intégralité les sorties cinéma et randonnée (entrées et transport), des kits de jardinage pour les classes de maternelle ainsi que les cadeaux de Noël des classes, des enfants (un livre) et des garderies. Nous avons permis de soutenir le projet musique, la danse contemporaine ainsi que les frais de transport et une participation financière pour la classe découverte des CE2.

Nos projets 2021/2022 :

Notre seconde randonnée a rencontré un franc succès le 10 Octobre dernier avec presque 500 participants. Le LOTO aura lieu le 26 mars à la Salle Polyvalente d'Estivaux. Vous pourrez exposer et vous rendre au "vide ta chambre et tes placards" le 10 avril, à Perpezac. La fête de l'école se déroulera au cours du mois de juin, à Estivaux.

Nous tenons à remercier particulièrement les municipalités de Perpezac-le-Noir et Estivaux, le Conseil Départemental, les commerçants, les entreprises et l'équipe pédagogique pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année. Merci également aux parents de l'école pour leur participation aux différentes actions, à tous les bénévoles qui s'investissent dans l'APE et à tous ceux qui nous rejoindront.



Membres de l'APE :

Co-présidentes : BISSIERE Pauline et CARTIER Sarah

Trésorière : DENIS-VALLON Stéphanie - Adj. : LEBOCEY Hélène

Secrétaire : BELLIES Vanessa - Adj. : ALI Christelle

Membres actifs : BALET Aurélie, HERCOUËT Hélène, LEBOCEY Hélène, LEJEUNE Franck, MAS Marie, NAUCHE Sophie, ROULET Marie-Anne, PALINHOS Magali, POUCH Betty

@ : amicale.perpezac@gmail.com

FB : Amicale des Parents d'Elèves Perpezac-Le-Noir-Estivaux

OVER THE TOP



Les entrainements se poursuivent les vendredis soirs ou les dimanches matins. Nous sommes une douzaine de membres. Nous sommes dans l'attente du lieu où se déroulera le championnat du monde, et espérons que Paris sera retenue.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vous pouvez me contacter au 06.11.03.90.58.

David Vitry

ENTENTE PERPEZAC SADROC FOOTBALL

Après l'élection d'un nouveau bureau pendant l'été, la vingtaine de membres s'est mise à la tâche : gestion des équipes, responsabilisation par pôles sportif, administratif et financier, sponsors, festivités, conformité règlementaire, ... sous la houlette de notre nouvelle présidente Fanny Noilletas.

Notre association compte cette saison 2021/2022 plus de 110 licenciés dont, au niveau des séniors :

- Une équipe fanion au plus haut niveau départemental, classée en milieu de tableau,
- En bas de classement de 4^{ème} division pour l'équipe B,
- Une équipe féminine à 8, 5^{ème} sur 7 dans la première phase de leur championnat,
- Et une équipe de vétérans jouant ou s'entraînant le jeudi soir.

Nous avons également notre école de foot et une participation au regroupement officialisé par demande de la Ligue de nouvelle aquitaine sous le nom de l'entente du barreau. Les différentes catégories représentées sont :

- U7, (enfants nés en 2015 & 2016),
- U9, (enfants nés en 2013 & 2014),
- U11, (enfants nés en 2011 & 2012),
- U13, (enfants nés en 2009 & 2010),
- U15, (enfants nés en 2007 & 2008),
- U17, (enfants nés en 2005 & 2006).

Les finances se portent également bien avec l'aide des mairies, des partenaires, de toutes les personnes présentes aux différents matchs des samedis soir ou dimanches, et bien sûr de ses membres.

Côté festivités, après un tournoi de sixte réussi en début d'été grâce au temps clément et une large participation de joueurs mais surtout de bénévoles, nous compterons sur vous pour participer à notre prochain repas annuel et notre tournoi de pétanque dont nous vous ferons publicité d'ici peu.

Sportivement vôtre,
Philippe BESSE, VICE-PRESIDENT



LE YOGA DES 5 ÉLÉMENTS

L'Association ANAHATA YOGA a pour but de proposer des séances de yoga, de relaxation, de méditation, de yoga rando, et de toutes disciplines introspectives pour le bien-être physique et émotionnel de la personne.

L'Association ANAHATA YOGA propose des séances de HATHA YOGA qui est la forme de yoga la plus traditionnelle et celle qui est la plus pratiquée en Occident.

Les cours se déroulent dans le calme, un moment privilégié avec vous-même.

La séance commence par une courte détente suivie d'échauffements du corps pour aller vers des ASANAS (postures) et enchainements suivant la saison pour se terminer par une intégration et une courte méditation.

La séance dure 1H15, prévoir une tenue confortable, un tapis de sol (6mm) 1 ou 2 couvertures, un coussin de méditation, 2 blocs et 1 sangle. Les séances sont ouvertes à tous et toutes, quel que soit l'âge et le niveau de pratique.

Horaires : Mardi 19 h à 19 h 30 et le Mercredi 18 h 30

S'inscrire auprès de Marie : Professeuse diplômée de L'ENPY et membre de la FNPY

Facebook et Instagram : Anahata yoga Corrèze et MG YOGANATURE. Tél : 06 42 04 98 37



FRJEP GYM

Après une année 2020 avec seulement quelques cours de gym à cause de la crise sanitaire, les cours reprennent tous les mercredis soir de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de Perpezac-le-Noir et sont assurés par Mr GOULAY Nicolas. La cotisation reste inchangée (depuis 2012) soit 65 euros.

L'année 2020 ayant été une année blanche, nous n'avions pas de licenciés ; là nous démarrons la saison avec 23 licenciés.

Cette année a été instauré un contrôle systématique du passe sanitaire de chaque adhérente à l'entrée de la salle ainsi qu'une liste de présence afin de répondre au mieux aux exigences sanitaires.

Les cours se passent dans la joie et la bonne humeur.

Nous tenons également à remercier la municipalité qui nous permet chaque semaine de faire vivre notre association.

Bonne année sportive à tous.

Élection du nouveau bureau :

Présidente : Mme MARCOU Sandrine

Vice-Présidente : Mme BUGEAT Delphine

Trésorière : Mme MALINIE Maryse

Trésorière Adjointe : Mme ALEXANRE Huguette

Secrétaire : Mme CHAZAL Séverine

Secrétaire Adjointe : Mme DUFOUR Viviane



COMITÉ DES FÊTES ET DE LOISIRS.

2021 s'achève.....2022 pointe le bout de son nez ! 2020 et 2021 sont des années à oublier. Elles ne nous ont pas permis de tous vous réunir comme nous en avons l'habitude deux fois dans l'année, et de rassembler la population de Perpezac-le-Noir et ses alentours autour de projets musicaux, gourmands et festifs qui nous sont chers et nous permettent de nous divertir et d'entretenir un lien social indispensable.

Malgré cette situation inédite, nous avons tout de même pu vous proposer du jus de pommes lors de la randonnée organisée par l'amicale des parents d'élèves. Les pommes, généreusement données par Pierre Marsaleix, ont été ramassées avec l'aide d'une équipe de jeunes volontaires motivés du RPI le samedi 9 octobre. Les fruits ont été broyés et durement pressés par les bénévoles du comité avec l'aide de Laurent M.

Le jus de pommes enfin réalisé a été proposé aux participants de la randonnée organisée par l'APE et à tous ceux qui avaient profité de cette magnifique journée pour se promener. Une centaine de personnes a également pu déguster des repas à emporter préparés par Régine et Pierre Pelous.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à relever le défi d'organiser cette manifestation en si peu de temps ! C'est grâce à ces quelques moments de convivialité enfin retrouvés que nous pouvons rester optimistes pour 2022. Si la situation sanitaire nous le permet,

nous comptons sur vous dès le samedi 18 juin 2022, pour se retrouver avec joie et enthousiasme et enfin pouvoir renouer avec notre traditionnelle fête de la musique. Les Humeurs Cérébrales, qui devaient se produire en 2020 puis en 2021, seront de la partie.

Comme tous les ans nous comptons bien être en mesure de vous proposer repas, concert et un magnifique feu d'artifice pour clôturer non seulement cette soirée mais et nous l'espérons tous vivement deux années bien moroses.

En ce qui concerne la fête de l'automne rien n'est encore décidé quant à la date, la forme... Néanmoins nous pouvons à nouveau nous réunir et échanger et sachez que nous sommes toujours preneurs, et cette année plus encore, d'idées innovantes pour relancer avec dynamisme l'animation de notre village.

Alors n'hésitez surtout pas à nous faire part de vos idées via notre page Facebook (comité des fêtes de Perpezac-le-Noir) ou au 06.86.08.73.92.

Vous pouvez également nous rejoindre, vous serez les bienvenus, pour une réunion, une heure de votre temps, une après-midi ou une soirée. Toutes les bonnes idées seront entendues et nous vous accueillerons les bras ouverts si vous souhaitez nous prêter les vôtres lors de nos manifestations.

Nous vous adressons tous nos vœux pour 2022 avec surtout une bonne santé pour vous et vos proches.



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'assemblée générale de notre société de chasse a eu lieu le 5 septembre. Le bureau se compose comme suit :

Président : M. CHALARD Claude ;

Vice-président : M. LACROIX Maurice ;

Secrétaire : M. REUTIN Joan ;

Trésorier : M. SEMBLAT Jérôme ;

Trésorier adjoint : M. CHARLIAC Pierre.

Notre société comporte 45 chasseurs dont 7 jeunes chasseurs.

Notre président nous a exposé ses principes d'éthique afin que nous ayons une chasse raisonnée, afin de garder un bon équilibre naturel de la faune sauvage.

Sur l'année 2019-2020, nous avons prélevé 31 sangliers et 28 chevreuils, ainsi que beaucoup de renards (60).

Comme chaque année, notre loto annuel a connu un franc succès et est reconnu dans toute la Corrèze, ainsi que les départements limitrophes. Merci à tous les commerçants de notre commune et des alentours qui ont répondu présents pour leurs dons et bien sûr aux bénévoles, sans eux, il ne pourrait pas avoir lieu. Nous avons lâché 400 faisans et 200 canards.

Un ball-trap sera organisé courant été 2022.

Les bénévoles seront les bienvenus. Merci d'avance.

Merci également à tous les propriétaires qui nous laissent le droit de chasse sur leurs terrains.

La société de chasse tient à présenter ses vœux les meilleurs aux habitants de la commune.

Pour plus de renseignements merci de contacter M. CHALARD Claude au 0670521833.

Le président
CHALARD Claude

Le secrétaire
REUTIN Joan



INSTALLATION DE 3 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS

La municipalité a investi dans trois nouveaux défibrillateurs afin de se conformer à la réglementation. Ils ont été installés de façon stratégique :

- Un nouveau défibrillateur devant l'entrée de la mairie. Il est accessible pour l'ensemble des lieux recevant du public de la rue principale : la mairie, l'Espace France Services, l'agence postale, l'école, la bibliothèque, le cabinet médical, le cabinet kiné, l'église.... De plus, la mairie est située sur l'axe principal qui traverse le village.
- Renouvellement du défibrillateur de la salle polyvalente qui était vieillissant.
- Le défibrillateur du stade est maintenant accessible à tous grâce à une nouvelle installation sur l'extérieur du bâtiment. Il est donc à disposition des utilisateurs du terrain de foot, du terrain multisport et du plan d'eau.

FOCUS : QU'EST-CE QU'UN DÉFIBRILLATEUR OU DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Depuis 2017, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur (DAE) contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



Les employés ont assuré l'entretien courant des espaces verts, de la voirie, du système d'assainissement collectif et également effectué les travaux suivants :

- remise en état des bancs, des tables, de l'aire de jeux au plan d'eau ;
- curage des fossés à Maison Blanche, au Guêt Vinaret, à Lornac et à Bigeargeas ;
- remise en état complète de la route de Bastide (assainissement et enrobé) ;
- remise à l'origine de l'assiette du chemin public de la route de la Bastide (empierrement) ;
- création d'une clôture derrière la maison médicale ;
- raccordement de deux maisons d'habitation au réseaux des eaux usées (assainissement collectif) ;
- création d'une plateforme incendie au plan d'eau et suppression de l'ancienne lagune ;
- remise en état des évacuations des eaux pluviales au plan d'eau.



route de la Bastide



remise en état du chemin de Fontaynas Bas



réfection des tables et bancs



plateforme incendie au plan d'eau

INFOS COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

La municipalité souhaitait que tous les foyers des hameaux disposant d'un bac marron soient équipés d'un bac jaune individuel.

Aussi, nous avons accepté la proposition du SIRTOM de faire évoluer la collecte :

- mise à disposition d'un bac individuel jaune pour tous les foyers déjà équipés d'un bac marron (cela représente 120 foyers nouvellement équipés) ;
- collecte des bacs marrons tous les 15 jours (et non plus toutes les semaines) en alternance avec les bacs jaunes à compter du 15/11/2021.

- Bacs jaunes : collecte le lundi des semaines paires, collecte gratuite.

- Bacs marrons : collecte le lundi des semaines impaires (sortez les bacs le dimanche soir).

Vous payez à la levée (c'est-à-dire au volume poubelle. 120 ou 180 L levé dès la première levée) que votre poubelle soit pleine totalement ou à moitié. Plus vous triez, moins vous remplissez votre poubelle marron, moins vous la sortez et moins vous payez ! Ne laissez pas vos poubelles sur l'espace public.

Organisation scolaire

Les élèves du cycle 1 (maternelle) et du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) sont à l'école de Perpezac-le-Noir et les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) à celle d'Estivaux.

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Perpezac-le-Noir / Estivaux compte actuellement 163 enfants (116 enfants dont 57 en maternelle à l'école de Perpezac et 47 enfants à celle d'Estivaux.)

Depuis le 1er septembre, nous avons à l'école de Perpezac :

- deux nouvelles enseignantes : Mme Aurore REYNIER (en remplacement de Mme Marie-Jeanne HANS) et Mme Noémie JOUFFRE (en remplacement de M. Serge HERCEND) ;
- une nouvelle directrice : Mme ROULET (en remplacement de M. Serge HERCEND) ;
- une nouvelle ATSEM : Mme Sarah LE COLÈRE (en remplacement de Mme Nelly MASMALET).



l'équipe pédagogique

L' équipe pédagogique (de gauche à droite) :

- Mme Noémie JOUFFRE, GS2/CE1
- Mme Aurore CHAVANEL (décharge de Mme ROULET)
- Mme Carole MILLERY, PS/MS1
- Mme Céline BARRY, MS2/GS1
- Mme Manon VILLÉNA (enseignante remplaçante)
- M. BYTTEBIER (enseignant remplaçant de Mme REYNIER en congé maternité)
- Mme Aurore REYNIER, CP (en dessous sur la photo)
- Mme Marie-Anne ROULET, CE2
- Mme Méganne DOUDARD (non présente sur la photo)

Les agents de l'école (de gauche à droite) :

- M. David DUMONT : cuisinier et agent technique polyvalent
- Mme Christine CHAPELLE : agent de propreté et de restauration (cantine et entretien des bâtiments de l'école et de la bibliothèque)
- Mme Christiane LEMAIRE : agent technique (école, cantine, garderie et entretien des bâtiments communaux)
- Mme Sarah LE COLÈRE : ATSEM (école classe de PS/MS1, garderie, cantine et entretien des bâtiments de l'école)
- Mme Carine BOURG : Agent technique polyvalent (école classe de MS2/GS, cantine, bibliothèque et entretien des bâtiments communaux)
- Mme Pauline VERGNE : ATSEM (école classe de GS2, garderie, cantine et entretien des bâtiments de l'école)



les agents de l'école

Effectif total de l'école de Perpezac-le-Noir :

PS/MS : 25 élèves (15+10)
 MS/GS : 25 élèves (13+12)
 CP : 21 élèves
 GS/CE1 : 23 élèves (7 + 16)
 CE2 : 22 élèves

Départ en retraite de Nelly

Le 6 juillet, Nelly Masmalet, agent de maîtrise et ATSEM à l'école réunissait ses collègues et des membres de l'équipe municipale autour du pot de l'amitié pour fêter son départ à la retraite.

Pour rappel, Nelly a été recrutée par Marcel Delord en 1987, succédant à Marie-José Chauzu. Durant 34 ans, elle a assisté bon nombre d'enseignants à commencer par Noëlle Freyssinet, Marie-Thérèse Bourg, Colette Berthoumeyrie, Jeanne-Marie Hans (Jeanou) et pour finir Carole Millery durant 13 ans.

À cette occasion, Nelly a reçu de nombreux témoignages, des remerciements des parents, enfants et collègues. Jérôme Sagne et Carole Millery lui avaient préparé un discours. Jérôme soulignait "Oui Nelly, tu étais un véritable pilier de la communauté éducative de cette école. Jamais trop dans la lumière mais essentielle."

Elle nous confiait qu'elle avait exercé son métier toujours avec plaisir. Nous avons pu voir à quel point Nelly portait attention aux enfants et tenait à transmettre ses valeurs et son savoir-faire à ses jeunes collègues. Nous lui souhaitons de bien profiter de son temps retraite et de ses 6 petits enfants. Elle a plein de projets !

Mais, toujours motivée par le bien-être des enfants de la commune, elle a souhaité devenir bénévole dans les activités péri-scolaires et la bibliothèque.



Carole Millery et Nelly



Nelly et ses collègues

La cantine à 1 euro

La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants. Le service de restauration scolaire pour les écoles est une compétence propre et facultative de la commune. Elle dispose de la capacité de fixer librement le(s) tarif(s) d'accès.

La tarification sociale des cantines consiste à proposer des tarifs différents aux familles, en fonction de leurs revenus et du nombre d'enfants du foyer. Il s'agit donc d'une tarification progressive, calculée sur la base du quotient familial. Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble des élèves de l'école maternelle et élémentaire de la commune, qu'ils y résident ou non.

L'État propose d'apporter son soutien à certaines collectivités pour mettre en place la tarification sociale dans les cantines scolaires, afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 €. Depuis le 1er avril 2021, la commune est éligible et peut donc bénéficier de l'aide de l'État. Cette aide s'élève à 3 € pour chaque repas facturé à 1 €.

Au travers d'une convention pluriannuelle, l'État s'engage à verser l'aide pendant 3 ans. La collectivité reste libre de se retirer du dispositif quand elle le souhaite.

En remplacement du tarif unique de 2,65 €, elle propose les tarifs suivants :

Tranche	Quotient familial	Prix du repas
T1	entre 0 € et 1 299 €	1 €
T2	entre 1 300 € et 1 999 €	2 €
T3	supérieur à 2 000 €	2,65 €

Cette tarification prendra effet à compter du retour des vacances d'hiver (le 28 février 2022), et sera maintenue durant toute l'année scolaire 2022-2023.

Selon les données statistiques de la Caisse d'Allocations Familiales, environ 60% des familles bénéficieront du tarif social de la première tranche.

Grâce à cette aide, la municipalité est également en mesure de proposer un tarif à 2 € pour les familles dont le quotient familial se situe entre 1 300 € et 1 999 €.

Pour bénéficier des tarifs de la T1 et T2, les familles devront justifier de leur quotient familial par la fourniture d'une attestation de la caisse d'allocation familiale ou de l'avis d'imposition sur le revenu. Tout changement de situation devra être signalé à la municipalité.

À défaut de transmission des éléments de justification, la collectivité appliquera le tarif de la dernière tranche (T3).

Activités périscolaires



Les activités périscolaires ont repris le 15 novembre. Elles ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15 pour les enfants de CP, CE1 et CE2 et les mercredis de 10h45 à 11h45 pour les enfants de moyenne et grande sections.

Ces activités sont encadrées par Carine BOURG et Pauline VERGNE et deux bénévoles qu'il convient de remercier : Josette HAMMES et Nelly MASMALET.

Plusieurs activités sont proposées : confection de décorations et carte de Noël, chants, lecture de contes, confection et édition d'un petit roman...



Aide aux devoirs



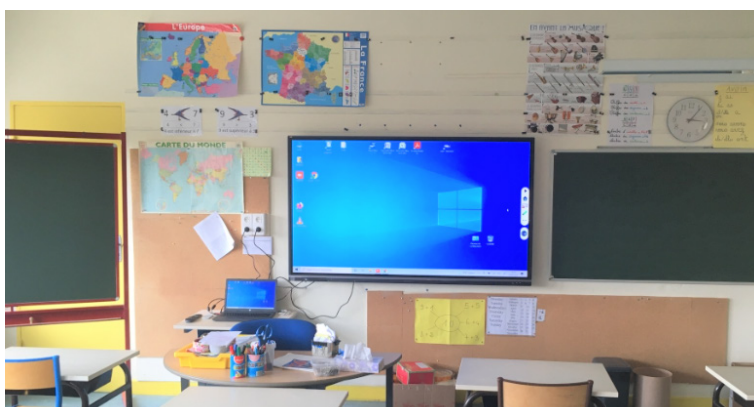
Pour prêter main-forte aux élèves qui restent à la garderie le soir, parfois jusqu'à 18h, la municipalité a mis en place une aide aux devoirs, en concertation avec Marie-Anne Roulet, directrice de l'école.

Celle-ci a lieu les lundis et jeudis de 16 h 45 à 17 h 45, dans une salle de classe grâce à l'implication de sept bénévoles (Annie BESSE, Élodie GUINDRE, Stéphanie DENIS VALLON, Anne-Marie CESSAC, Michèle LAPORTE, Mathilde RASSELET et Franck LEJEUNE) qui interviennent en trinôme. Une vingtaine d'enfants bénéficie de cet accompagnement. Les premiers échos sont très positifs tant pour les parents que les enfants.

Souhaitons que cela puisse se poursuivre. Merci aux bénévoles pour leur présence et leur bonne humeur.



Plan de relance numérique



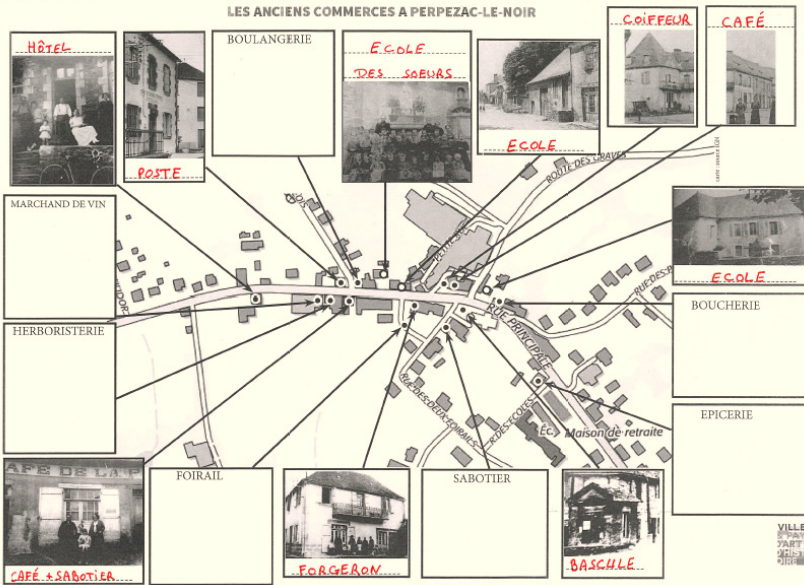
Le plan de relance a permis à la municipalité de Perpezac Le Noir de bénéficier d'une subvention à la hauteur de 70 % des frais engagés pour le renouvellement du parc numérique de l'école.

Ainsi, à la rentrée scolaire de 2021-2022, de nouveaux matériels ont été installés (un ordinateur par classe, un à la direction et deux écrans interactifs tactiles de 75" pour les classes de CE1 et de CE2).

DES PROJETS MENÉS PAR L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Ateliers "patrimoine"

LES ANCIENS COMMERCES A PERPEZAC-LE-NOIR

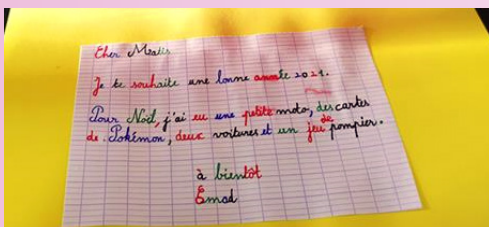
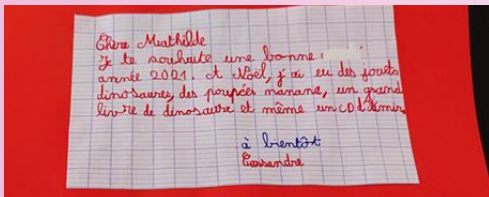


Dans le cadre de la découverte du patrimoine local, les élèves de l'école de Perpezac-le-Noir ont participé à de nombreux ateliers proposés par le Pays d'Art et d'Histoire « Vézère-Ardoise ».

Ainsi, les élèves ont été invités à découvrir la vie de Perpezac-le-Noir « autrefois ». Ils ont étudié l'architecture de l'église, le rôle du monument aux morts et la lecture de paysages. Ils ont pu également accéder à l'exposition itinérante « L'aventure du rail ».



Correspondances



En début d'année, les élèves de CE1 ont commencé une correspondance scolaire avec les élèves d'une classe de CE1 de l'école Jehan Froissart de Valenciennes dans le département du Nord (59). Celle-ci s'est maintenue tout au long de l'année.

Projets artistiques



Les élèves de la classe de CE2 ont bénéficié de l'intervention d'une danseuse professionnelle, Valérie Moreau, dans le cadre d'un projet en danse contemporaine.

Celui-ci intitulé « Entre petitesse et grandeur » a abouti sur une représentation en extérieur de leur création devant les parents d'élèves de la classe.

Les élèves de GS, de CP et de CE1 ont participé à un projet musical autour du rythme en collaboration avec l'intervenante musique Laëticia Chapelle. Ainsi, grâce à leur voix, leur bouche, leur corps et des objets, les élèves ont proposé une petite création musicale que les parents ont pu découvrir à travers des vidéos publiées sur le blog de l'école. Ces deux projets ont été financés par l'APE.



Les élèves de CP, de CE1 et de CE2 ont profité de la neige pour faire une randonnée de 3 kms jusqu'au plan d'eau. Là, ils ont proposé par petits groupes une œuvre en « land art ».

Au retour à l'école, David le cuisinier leur avait préparé un chocolat chaud.

À observer dans vos balades autour du bourg

Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir le bourg ! Cette balade sera prochainement fléchée.

Le plan d'eau

1

En 1990, l'acquisition par la commune d'un ensemble de parcelles nommées Les Reclaux (environ 9 hectares) a permis le développement du bourg vers le Sud ouest.

La partie basse de cet ensemble, humide et peu propice au développement de l'habitat a été aménagée en un plan d'eau de 29 000 m² alimenté par un affluent du Clan. Commencés en 1999, les travaux furent terminés en 2001.

Il est destiné à la promenade et à la pêche, avec des installations pour les enfants et le pique-nique ainsi qu'un parcours de santé.



Un arbre remarquable

2

C'est le seul arbre remarquable répertorié sur notre commune.

Les arbres remarquables de France sont des arbres vivants exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende. Ces ligneux représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé.

Le Hêtre : en latin, fagus. Cet arbre appartient comme le châtaigner et le chêne à la famille des fagacées. C'est une essence noble, au bois très apprécié. Sa longévité peut atteindre 300 ans.

Il est plus fréquent dans les forêts du nord de la France.

Il peut, comme c'est le cas pour celui-ci, vieux de trois siècles, être planté à certains endroits stratégiques d'un itinéraire ancien. Il s'agissait de la voie entre Uzerche et Allasac, avant la route départementale. C'est un père.

Le puits de Chareille

Le nom de Chareille signifie : "chemin où passent les charettes". C'est un village qui a compté de belles propriétés agricoles, car il est situé près d'un plateau où la culture des céréales était facile. Il possède un puits communal restauré. Il desservait au moins 5 des habitations du hameau et est encore situé sur le domaine public. Il est à côté d'une grande maison datant du tout début du XVII^{ème} siècle, une des plus anciennes de la commune. Plusieurs familles ont cohabité dans cette demeure.



3

En passant par Fontaynas

C'est le mot occitan pour "fontaine". Le hameau est situé au-dessus de la source qui lui a donné son nom et qui, aménagée en "pêcherie", servait de lavoir aux femmes du bourg et de Fontaynas. Elle se situait à l'emplacement de la station d'épuration de l'usine de salaisons.

Le village, longtemps associé à celui de Chareille, garde encore quelques vieilles demeures bien conservées ou restaurées.

4 Les salaisons Boutot

C'est Henri Boutot qui est à l'origine de cette entreprise. Épaulé par son épouse Élise, il est le premier à diversifier les activités de la boucherie avec la transformation de viande de porcs. Elle est souvent achetée aux agriculteurs locaux, lors des foires importantes qui se tenaient à Perpezac-le-Noir le 4 et le 19 du mois.

Son fils Georges Boutot a fait évoluer cette activité en la spécialisant dans la production de jambons secs et de saucissons, dans une unité de fabrication qui a compté plus de 40 ouvriers.

Après sa mort accidentelle en 1989, c'est son épouse Didi qui a pris les rênes jusqu'au moment de céder l'entreprise à de grands groupes agro-alimentaires (Stalaven et Euralis).



Le château d'eau

5



Ce château d'eau construit sur un point élevé qui domine le bourg (410 m), fut le premier ouvrage d'art réalisé pour alimenter les foyers de Perpezac en eau potable en 1968. Sa hauteur est de 30 mètres.

La commune de Perpezac-le-Noir fut en 1973 à l'origine de la création d'un Syndicat des eaux intercommunal avec l'adhésion de cinq communes limitrophes.

Merci à Danièle Delord pour ces informations.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met à disposition des lecteurs de Perpezac et des communes environnantes des livres (romans et documentaires), des CD, et des DVD.

Le fond de la bibliothèque est renouvelé régulièrement par les achats de nouveautés (subvention municipale) et par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

Le fonctionnement de la bibliothèque (prêts, classements, inventaires, équipement des livres, animations) est assuré par une employée municipale, Carine. Une équipe de bénévoles se relaye pour les permanences.

En 2021 :

- 314 adhérents dont 217 adultes et 97 jeunes ;
- 40 livres adultes et 57 livres enfants ont été achetés.
- aucune manifestation n'a pu être effectuée à cause de la pandémie

Horaires d'ouverture :

- mardi : 16 h - 17 h 30 (en période scolaire)
- mercredi : 15 h - 17 h 00
- samedi : 9 h 30 - 12 h

Inscriptions :

- cotisation annuelle (année civile) : 10 €
- gratuit pour les enfants de moins de 16 ans

Coordonnées :

Site web : www.biblio-perpezacnoir.fr

Tel : 05 55 98 41 19

@ : biblio.pln@orange.fr

Il est possible de réserver vos livres par mail.



Actualité Animations, articles Catalogue Catalogue en ligne Nouveautés Toutes les nouveautés Infos pratiques Horaires, adresses... Le Blog Questions, Partages Siteothèque Sites conseillés

Bibliothèque de Perpezac Le Noir



Le site de la bibliothèque départementale de prêt de la Corrèze, <https://bd.correze.fr/>, permet de consulter les documents disponibles et télécharger des livres gratuitement.



site de la bdp



Carine assure le fonctionnement de la bibliothèque



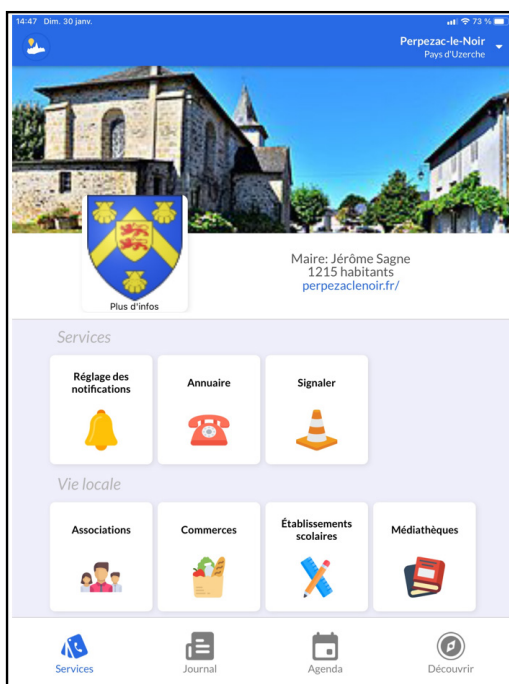
Des nouveautés

COMMUNICATION

Le site internet de la commune va faire peau neuve cette année afin de le moderniser et le rendre plus accessible. Il comportera les actualités de la commune saisie sur le Facebook « Mairie de Perpezac-le-Noir » et sur IntraMuros.

Pour rappel : Intra-Muros est une application gratuite, téléchargeable sur votre smartphone Android ou Apple. Vous y trouverez tous les commerces de la commune, les associations et surtout des actualités.

Elle est une alternative à Facebook (pour celles et ceux qui n'ont pas fait le choix des réseaux sociaux).



COMMISSION SOCIALE

La commission sociale composée de Séverine CHAZAL, Anne-Marie CESSAC et Hélène HERCOUËT se réunit régulièrement afin de suivre les actions en cours et d'élaborer de nouveaux projets.

Liste des personnes vulnérables

Pour répondre à l'isolement engendré par la crise sanitaire, la commission a élaboré une liste des personnes âgées isolées. Elles sont régulièrement appelées afin de maintenir un lien social. Elles peuvent également solliciter la commission pour des visites ou des petits services (courses, portage de médicaments). Les personnes ayant subi un deuil sont aussi contactées ou visitées (si les conditions sanitaires le permettent).

Colis des aînés

Les colis de Noël des aînés ont été distribués le week-end des 11 et 12 décembre par l'ensemble du conseil municipal. L'âge des bénéficiaires a été maintenu à 75 ans. Nous avons tenu à remettre un colis plus important pour les couples afin de diversifier son contenu. La commission a privilégié les circuits courts avec des produits corréziens de qualité, tous provenant de nos producteurs et commerçants locaux : Chocolats, pastilles au miel, café, apéritif, confit, charcuterie...

Nous avons, de plus, tenu à adapter le contenu de ces colis à la situation de nos aînés ainsi pour les 153 bénéficiaires nous avons distribué 87 colis individuels, 28 colis pour des couples et 10 colis pour les personnes en institution (soins de confort).

Cadeaux de naissance : mariage

La commission a décidé de maintenir les actions déjà réalisées sur la commune. Un premier livre d'éducation civique est offert aux nouveau-nés et un stylo est offert aux jeunes mariés.

De nouveaux projets sont en cours d'élaboration pour accueillir au mieux les futurs citoyens de notre commune.

Centenaires

Cette année, la commune a eu le plaisir de fêter le centenaire de trois citoyennes : Mme MASSEIX (née Fargeas), Mme PEYRAT (née Gramouniot), Mme GARDE (née Bourget). A cette occasion, Jérôme SAGNE leur a remis un joli bouquet de fleurs.

Aides alimentaires

Les aides alimentaires se font toujours par la « Croix Rouge Sur Roues » à la demande de l'Assistante sociale de secteur.

Maison Solidarité Départementale :
Assistante sociale de secteur : Natacha DUCLOUX
Avenue de la Borie Blanche, 19140 UZERCHE
05 19 07 83 70

Téléthon

La commission et l'école ont organisé une vente de fleurs : jacinthes et kalanchoés. Elle s'est faite par l'intermédiaire des élèves de l'école et lors d'une vente réalisée par des jeunes filles bénévoles devant la boulangerie le dimanche 28 Novembre.

Cette année, les élèves de l'école ont pu de nouveau accueillir en chanson la traditionnelle délégation du club de Cyclotourisme Objatois venue récolter les fonds.

Ces actions nous ont permis de récolter pas moins de 655€ pour le Téléthon confirmant la générosité des donateurs.

La municipalité remercie chaleureusement l'équipe pédagogique, les élèves et les jeunes qui ont tenu le stand de fleurs : Élise Boudet, Éloïse Roulet, Candice Lejeune et Chloé Dupaquier.

Ville aidante France Alzheimer

Jérôme SAGNE et Luc ROUMAZEILLE le président de France Alzheimer Corrèze ont officiellement signé le 9 juillet 2021 la charte de la ville aidante Alzheimer. Cette adhésion montre la forte volonté des élus de la commune à faciliter l'inclusion des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée et à œuvrer pour qu'elles soient encore actrices de leur vie dans la commune, entourées de personnes attentives et rassurantes.

Elle sera accompagnée dans cette démarche par l'association France Alzheimer Corrèze qui depuis 20 ans soutient les malades et leurs aidants en les écoutant (05 55 17 70 76), en les conseillant, en les accompagnant ou en les orientant, si besoin, vers des professionnels du domaine.

Il a été convenu de mettre en place localement une formation pour les aidants afin de leur apporter des connaissances et des outils concrets pour mieux comprendre la personne malade et ainsi adapter leur accompagnement.

D'autres activités pourront se mettre progressivement en place : des cafés mémoire favorisant les mises en commun d'expériences, des ateliers de mobilisation cognitive, des actions de convivialité en fonction des attentes et des besoins des aidants et de leurs proches touchés par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée.



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Après une année 2020 touchée par la crise sanitaire, cette année 2021 aura été marquée par un retour progressif à la normale. Les ateliers du patrimoine en direction des scolaires ont pu reprendre. Ils ont attiré plus de 1400 enfants. L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance. Elle retrace l'histoire de la mise en place du train et les transformations engendrées pour l'ouest de la Corrèze. De janvier à octobre, plus de 900 visiteurs et 330 scolaires sont venus la découvrir dans 9 communes.

Le livret « Explorateurs Château de Pompadour » à destination des enfants est paru fin juin. Il est disponible au château ainsi que sur le site internet du Pays d'art et d'histoire.

Durant l'été, 51 dates et 79 animations ont été proposées. Elles ont attiré environ 2000 participants de tous âges. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : le spectacle « Des grives aux loups » tiré du roman de Claude Michelet, l'escape game « Le manoir hanté » au Manoir des tours à Allasac, deux visites théâtralisées à Donzenac et dans la vallée du Brezou et de nombreux jeux de pistes pour enfants dans le cadre de la Corrèze en famille.

Les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées du 17 au 19 septembre. Les animations proposées par le Pays d'art et d'histoire ont attiré plus de 250 personnes. Entre autres, des visites guidées étaient proposées du barrage du Saillant, du Village de Lintillac et du bourg d'Ussac, de l'ancien bourg d'Yssandon, de Saint-Solve et des visites en train entre Allasac et Uzerche.

La fin d'année a également été marquée par les Journées nationales de l'architecture le dimanche 17 octobre réunissant plus d'une centaine de personnes,

avec des conférences et ateliers sur la cité de Clairvivre (Salagnac), et de nombreuses animations proposées durant les vacances de la Toussaint : spectacle, escape game, randonnée, cluedo géant et atelier kapla. L'équipe du Pays d'art et d'histoire se compose de trois salariés permanents épaulés par plusieurs services civiques et stagiaires.

Le Pays d'art et d'histoire Perpezac

Sur l'année 2021, 80 élèves des classes de CP, CE1 et CE2 de l'école primaire ont participé à des ateliers du patrimoine animés par des médiateurs culturels du Pays d'art et d'histoire. De nombreuses thématiques ont pu être abordées : l'architecture de l'église et ses vitraux ; l'histoire de l'arrivée du rail en Corrèze en lien avec l'exposition « L'aventure du rail » ; la vie de la commune au temps jadis ; l'observation des paysages ; le monument aux morts. Le Pays d'art et d'histoire remercie M. Bourlet pour la visite proposée de son corps de ferme et Mme Delord pour son aide lors de la préparation des ateliers sur la vie au temps jadis et sur le monument aux morts.

Le 27 juillet, une soixantaine de personnes est venue assister au spectacle « L'aventure du rail » à la salle des fêtes. Mêlant théâtre et théâtre d'ombres, ce spectacle familial et inventif, créé en 2020, raconte l'histoire de la construction des voies ferrées dans l'ouest de la Corrèze et les transformations que cela a engendrées pour le territoire. Il s'inscrit dans la continuité de l'exposition itinérante du même nom. Porté par une troupe de comédiens amateurs, ce spectacle est mis en scène par Séverine Garde-Massias de la compagnie Théâtre sur le fil. Les marionnettes sont l'œuvre du plasticien Christophe Caron et la musique est signée par Pascal Boudy.



Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac

05 55 84 95 66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr

Rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise



Développement économique

La Communauté de communes met en place des outils financiers.

En 2021, ce sont 70 534 euros soit 88% de l'enveloppe financière prévue au budget pour soutenir les entreprises qui ont été attribués. Cette enveloppe, actualisée chaque année, permet aux acteurs économiques de notre territoire de bénéficier de subventions pour des projets de création, développement, ou reprise d'activité.

Tyffanny Moreaux accompagne les entreprises et les porteurs de projets et a pour mission de promouvoir le territoire du Pays d'Uzerche et de développer son attractivité.

Vous pouvez la joindre au 05.87.67.00.06
ou par mail à : t.moreaux@paysduzerche.fr



2 entreprises de la commune : Dufour Distribution – SPAR et Jacq Lab ont bénéficié d'un accompagnement.

Urbanisme

La Comcom, grâce à son service commun, accompagne les communes : Alexandre TERRASSOU instruit pour ces communes tous vos dossiers d'urbanisme.

Le guichet unique pour déposer vos dossiers reste votre mairie et le Maire est le seul décisionnaire de la réponse qui vous sera apportée, conformément au Plan Local d'Urbanisme et à la législation, dont les règles sont vérifiées par le service.

Amélioration de l'habitat

La Comcom dans le cadre de sa compétence habitat poursuit la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et a ainsi accompagné de nombreux foyers via l'attribution d'aides financières (soumises à conditions) pour la rénovation et l'adaptation des logements.

Afin de compléter son offre, la Comcom s'est associée à d'autres intercommunalités pour le déploiement de la nouvelle plate-forme France Rénov'. Il s'agit d'une plateforme gratuite d'accompagnement et de conseils aux ménages pour la Rénovation énergétique de vos logements.

Pour tout renseignement : CPIE de la Corrèze, tél. 05 55 20 88 96. Site internet : france-renov.gouv.fr

Vaccination

Pour une prise de rendez-vous au centre de vaccination d'Uzerche, les services de la Comcom sont joignables au 05 55 73 26 53 ou au 05 87 67 00 00.

Vous pouvez retrouver des actualités sur le magazine Diagonale et plus d'informations sur le site :

www.paysduzerche.fr
10 place de la Libération à Uzerche
05 55 73 26 53
contact@paysduzerche.fr

LE CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Il gère l'ensemble des services à vocation sociale offerts aux habitants du territoire de la COMCOM : les services enfance-jeunesse et les services dédiés aux personnes âgées et handicapées.

Les services enfance - jeunesse

Le multi-accueil à Uzerche (enfants de l'âge de 10 semaines à 4 ans)

Il est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi
Les journées sont rythmées par l'accueil des enfants, la proposition d'activités manuelles, les jeux extérieurs.
Pour les plus jeunes, les journées s'organisent en fonction de leur rythme de sommeil, d'alimentation et de temps d'éveil.

contact : Maury Hélène 05 55 98 12 55

Le relais accueil petite enfance

Le rôle du relais est de rompre l'isolement des assistants maternels agréés, de créer du lien entre parents-assistants maternels, de leur proposer un accompagnement administratif. Il met aussi en place des ateliers éducatifs d'éveils pour les enfants accompagnés de leurs parents et/ou assistant maternel à travers des activités éducatives et d'éveil. L'accès est gratuit, sans inscription et sans obligation de participation régulière.

Ateliers d'éveil : les mercredis à Perpezac de 9h30 à 11h30.

contact : Chartagnac Marion 05 55 97 15 96

Les accueils de loisirs à Uzerche et Vigeois (enfants de 3 à 17 ans).

Ils sont ouverts de 7h15 à 18h30 les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires.

L'accueil s'organise par tranches d'âges (groupe d'enfants âgés de 3-5ans, 6-8 ans, 9 ans et +) jeux et jouets adaptés à l'âge.

Des activités motrices, sous forme de jeux collectifs et activités manuelles sont organisées tous les jours. Des sorties ou interventions de prestataires extérieurs sont proposées pendant les vacances scolaires, des séjours à thème sur la période d'hiver ou estivale.

contact : Mazard Aurore 05 55 97 13 41

Les services dédiés aux personnes âgées et handicapées

L'instance propose différents services (certains soumis à participation) :

contact : Cristel Bachelard au 05 55 73 26 53

Un point information

Il permet d'obtenir des renseignements sur les aides et services existants en faveur des personnes âgées ou handicapées, ainsi que leurs familles. Il oriente vers les organismes et professionnels compétents. Il met à disposition des documents et des dossiers de demande d'aides. Il peut se déplacer à votre domicile.

Le service d'aide administrative

Il peut vous aider à compléter des dossiers tels que : demande d'APA, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat ...

Le service mandataire

Il s'adresse aux personnes âgées employeurs d'une aide à domicile pour vous aider à réaliser diverses formalités et obligations administratives.

Les ateliers de prévention du vieillissement

Ils sont organisés avec nos partenaires : des ateliers de gymnastique sur les communes de Masseret, Uzerche, Perpezac-le-Noir, Vigeois, mais aussi des ateliers « mémoire » et « vélocognitif », « toucher Massage » et « Réflexologie ».

Le service de coordination, de veille et d'alerte

Il accompagne le bénéficiaire dans la mise en œuvre du plan d'aide, et participe à son suivi en collaboration avec les acteurs de la prise en charge.

Le transport à la carte par taxi

Ce service permet aux usagers de se déplacer, en taxi, au sein du territoire. L'utilisateur s'inscrit auprès de l'ICA, après paiement de sa cotisation annuelle, l'utilisateur peut bénéficier de 2 transports par mois financé à 50%. Les conditions sont être âgé de 60 ans et plus ou en situation de handicap, sans conditions de ressources, résidant de façon permanente sur la COMCOM ou n'ayant pas de véhicule ou de permis de conduire ou étant dans l'incapacité de conduire pour raison médicale avérée.

Le Point d'accompagnement informatique

Tous les mercredis de 14h à 17h vous bénéficiez d'une aide adaptée pour vous approprier et vous familiariser avec les ordinateurs ou les tablettes, se servir de logiciels, naviguer sur Internet ...

Le réseau Voisineurs

Un Voisineur est un bénévole qui rend visite à des personnes isolées.

"Voisiner" C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable, les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée.

Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole n'hésitez pas à contacter Cristel Bachelard ou Élodie Poullain.

Le service prestataire :

Si vous avez besoin d'une aide à domicile, sans être l'employeur direct, le service prestataire met à disposition ses agents.

contact : Chrystèle Lemoine au 05 55 73 77 54

LE PETR VÉZÈRE - AUVÉZÈRE

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère a été créé en mars 2017.

Il s'étend sur une superficie de 1 098 km² et compte 22 379 habitants.

Il compte 43 communes et regroupe trois communautés de communes :

- Le Pays de Lubersac-Pompadour (12 communes) ;
- Le Pays d'Uzerche (12 communes) ;
- Vézère-Monédières-Millesources (19 communes).

Il est piloté par des élus issus des trois communautés de communes.

Les actions phares du PETR en 2021 ont été les suivantes :

Elaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat

Ce contrat, élaboré avec le soutien de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et signé en juillet 2021, a permis de réaliser un premier diagnostic de territoire à l'échelle du PETR et de soutenir plusieurs projets portés par des collectivités du PETR Vézère-Auvézère.

Concernant la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche, une aide a pu être accordée à la commune de Meilhards concernant l'aménagement touristique de l'étang de la Besse.

Particularité de cette démarche, elle a permis de recueillir la vision des habitants sur leur territoire et leurs attentes pour le futur. Deux rencontres publiques ont été organisées en ce sens.

Lancement du contrat de développement et de transition 2022-2028

Ce contrat, élaboré avec la Région Nouvelle-Aquitaine, permettra le financement de projets portés par les collectivités et certains acteurs privés du PETR Vézère-Auvézère.

Animation du programme FISAC

Le programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) désigne un programme d'aides financières à destination des artisans et des commerçants du territoire.

Le PETR Vézère-Auvézère est en charge de l'animation de ce programme (il renseigne les porteurs de projet sur l'éligibilité de leur projet, les accompagne dans le montage de leur dossier, organise les commissions en charge de l'étude et de la validation des dossiers...).

En 2021, sur l'ensemble du territoire, 21 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant total de 54 000 € environ. Concernant le Pays d'Uzerche, 11 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant total de 24 000 € environ. Le projet de modernisation de l'épicerie de Perpezac-le-Noir a notamment été soutenu dans le cadre de ce programme. Ce programme sera en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2022.

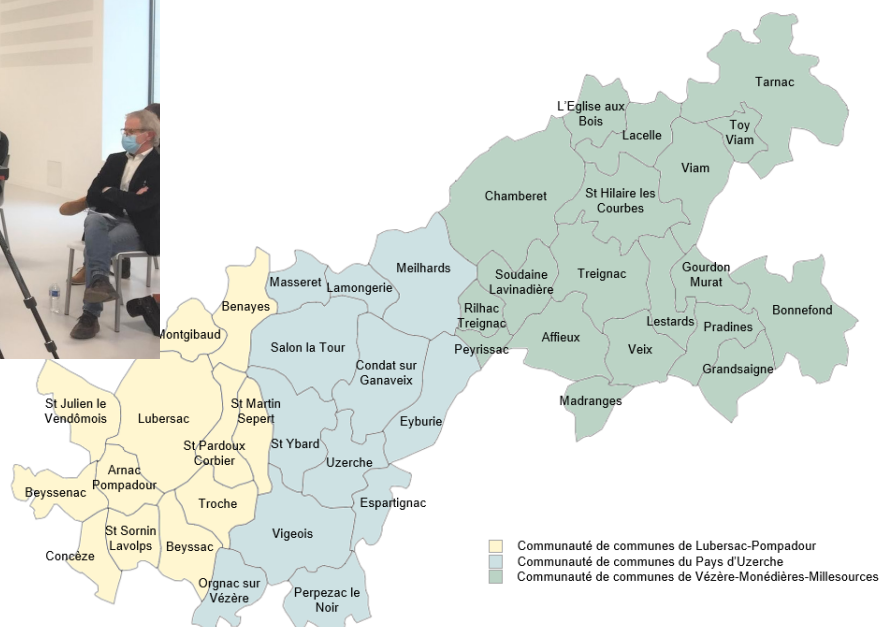
Et pour 2022 ?

En 2022, le PETR Vézère-Auvézère devra notamment finaliser le contrat de développement et de transitions avec la Région et poursuivra l'animation du programme FISAC.

Par ailleurs, le PETR Vézère-Auvézère souhaite désormais porter son propre programme LEADER et FEDER (programme d'aides européennes définissant les actions prioritaires pour le territoire et permettant le financement de projets publics et privés). Jusqu'à présent, le Pays d'Uzerche et Vézère-Monédières-Millesources portaient un programme commun avec la Communauté d'agglomération de Tulle et le Pays de Lubersac - Pompadour portait un programme commun avec la Communauté d'agglomération de Brive. L'objectif est désormais d'avoir un programme unique à l'échelle du PETR afin qu'une stratégie partagée soit définie et que les mêmes projets puissent être soutenus de manière équivalente sur l'ensemble du territoire.



Rencontre publique connectée



■ Communauté de communes de Lubersac-Pompadour
■ Communauté de communes du Pays d'Uzerche
■ Communauté de communes de Vézère-Monédières-Millesources

Le bureau du Syndicat Intercommunal regroupe les 6 communes de Perpezac-le-Noir, St Pardoux l'Ortigier, Estivaux, Sadroc, St Bonnet l'Enfantier, Vigeois (seulement trois villages Bleygat, Le Bois Coutal et La Garenne et une partie des Rebières).

Le bureau est composé comme suit :
Président, M. Laurent MERGEY (Perpezac-le-Noir).
Vice-Présidents, Mr Alain BOISSERIE (Estivaux),
Mme Nadine BUGE (St Bonnet l'Enfantier), Mr Stéphane BRUXELLES (Sadroc).
Secrétaire, Mme Martine DUMOND (St Pardoux l'Ortigier).

Les salariés sont au nombre de 4 :
Mme Lydie LASCAUX, en charge de l'administration ;
Mr Noël MOUNIER, responsable des services techniques ;
Mr Pierre MAZUBERT, technicien ;
Mr Sébastien BEL, technicien ;
M. Raphaël SICARD (jeune apprenti recruté en 2021).

Pour l'année 2022, notre responsable de l'administratif et de la comptabilité, Mme Lydie Lascaux, va faire valoir ses droits à la retraite. Nous remercions cette personne pour son implication dans la bonne marche du Syndicat durant 17 années. Mais nous savons tous que de nouveaux horizons, de nouveaux défis l'attendent et nous lui souhaitons de bien profiter de sa vie de retraitée. Son remplacement est prévu au premier semestre 2022.

Un peu de technique

L'agglomération de Brive (CABB) nous a délégué la gestion de l'eau potable pour les communes d'Estivaux, Saint Bonnet, Saint Pardoux et Sadroc, permettant ainsi de conserver nos captages et nos forages. Notre Eau provient principalement de différents captages issus de nos sources, et en complément nous utilisons plusieurs forages. L'eau est ensuite acheminée dans notre Station de traitement qui assure le filtrage du fer et du manganèse, une reminéralisation ainsi qu'un traitement aux ultra-violets. Ce procédé nous permet de ne pas ajouter de chlore et de conserver le goût de l'eau dans son état naturel. Pour conserver cette qualité de l'eau, chaque année de nombreux travaux de modernisation sont réalisés (remplacement des conduites anciennes, remplacement des compteurs usagés et bien d'autres travaux). Souhaitons que cet état perdure dans le temps !

Les assises de l'eau

Elles se sont déroulées à Tulle le 23 novembre 2021 sous l'égide de Mme La Préfète de la Corrèze, du Président du Conseil départemental et Président de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, en présence de nombreux élus, Présidents des Communautés de Communes, Présidents des Syndicats des Eaux, Maires, Présidents d'associations, et bien d'autres personnalités encore. Lors des débats, il a été rappelé que l'année 2026 prévoit l'application de la Loi « NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), et le transfert de la compétence Eau Potable aux EPCI (Communauté de Communes) ». Ce dossier appelle à notre plus grande vigilance et nous le suivons attentivement.

Les travaux importants réalisés en 2021

- renforcement d'une conduite d'eau pour la création d'un lotissement à St Bonnet l'Enfantier (lotissement Les Coquelicots - 19 lots) ;
- déplacement d'une conduite à St Pardoux l'Ortigier pour la création d'un champ de panneaux photovoltaïques (en cours) ;
- rénovation des conduites au Bariolet haut - route de la Bastide à Perpezac-le-Noir.
- rénovation des conduites - le bourg d'Estivaux (dernière tranche).

"Les modules radio"

Autre particularité technique, le Syndicat a commencé à installer des « modules radio » sur les compteurs existants et cette opération va se poursuivre durant toute l'année 2022, ce nouveau procédé nous permettra de gagner du temps lors de la relève, de sécuriser les données des index, d'éliminer les risques d'erreurs lors de la saisie, et de détecter une surconsommation (suspicion de fuite).

En conclusion

Les bonnes nouvelles ...

Le tarif du mètre cube d'eau consommé et l'abonnement annuel demeurent inchangés pour 2022.

L'effet COVID ...

Les réparations du château d'eau de Perpezac-le-Noir ont pris du retard (livraison des matériaux, manque de personnel pour ne citer que les plus importantes). Ces travaux consistent à refaire l'enduit de la cuve, remplacer les conduites en fonte par de l'inox et assurer le maintien de la fourniture en eau durant les travaux.

Mon unique objectif est bien de conserver notre eau en qualité mais aussi en quantité tout en continuant à optimiser au maximum les coûts. Bonne Année 2022 et surtout une bonne santé ainsi qu'à vos proches.

Laurent MERGEY
Président du Syndicat Des Eaux.

Syndicat des Eaux - Tél : 05 55 84 55 99
Appel d'urgence portable : 06 07 90 97 75





Composé de 4 EPCI, (Etablissement public de coopération intercommunale), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314 habitants, le SIAV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau qui lui a été confiée et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations). D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.

La régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI :

- **Entretien de la végétation de berge** : consistant en l'abattage et l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur le Roseix, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, la Loire, le Maumont, des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges du Golf en vallée de Planchetorte ; et par entreprise des travaux d'enlèvement de chablis et d'enrochement d'un chemin public sur la Vézère.

- **Gestion et surveillance des cours d'eau** : plan étiage, entretien des passes à poissons et relevés pour la révision du PPGCE.

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.



Gestion coordonnée : Ententes des bassins versants de la Vézère et de la Corrèze

Pour favoriser l'application du principe de cohérence hydrographique demandé dans la mise en œuvre de la GEMAPI, les EPCI concernés par les bassins de la Vézère et de la Corrèze (SIAV, Tulle Agglo, Agglo de Brive, Midi Corrèzien, CC Ventadour Egletons Monédières, CC Vézère Monédières Millesources et Haute Corrèze Communauté) ont signé deux conventions d'entente le 28 avril 2021. Ces ententes ont pour objet la mise en commun de l'ingénierie et la concertation des élus pour aboutir à la définition de Programmes Pluriannuels de Gestion communs.

Tulle agglo sera structure pilote pour la mise en place de cette organisation sur le bassin de la Corrèze tandis que le SIAV le sera pour le bassin versant de la Vézère.

Etudes : État des lieux des points de captage abandonnés et des périmètres de protection / Etude transversale des cartes SIAV

Coraline BREIL a réalisé une étude globale sur la gestion quantitative de l'eau consistant en un état des lieux des points de captage et des zones de protection immédiates situés dans le domaine public qui ne sont plus utilisés avec une demande de préconisations de gestion. Elle a aujourd'hui la charge de réaliser une étude transversale des cartes Sentiers, Opérations Aménagement, Natura 2000 et Sauvegarde du Patrimoine afin de les mettre en lien avec les items de la carte GEMAPI.

Le président, les membres du comité syndical et l'équipe du SIAV vous souhaitent en cette fin d'année l'accomplissement de vos projets pour un avenir le plus serein possible.

5 rue des Gaulies 19100 BRIVE - 05 55 17 07 22 - accueil@siav-vezere.fr - www.siav-vezere.fr

Annuaire des entreprises de Perpezac-le-Noir

	Secteur d'activité	Raison sociale	Adresse	Coordonnées
Agriculture vente directe	apiculture	M et Mme BAUVERIE	431 route de Bigeargeas, Bigeargeas	05 55 98 49 48
	apiculture	Domaine apicole des Rebières M. DELAUNAY Yves	4130 route d'Uzerche, Les Rebières	05 55 73 15 97 - 06 73 61 70 67
	élevage de chèvres et préparation de fromages et yaourts fermiers	Un brin de chèvres Mme CAGNON Virginie	916 route de Chauzas, Chauzas	06 24 95 75 55 unbrindechevres@free.fr
	élevage de gibiers (tout gibier à plumes)	EARL gibiers BOUDY M. BOUDY Emmanuel	868 route d'Allasac, Les Infirmeries	06 09 14 29 19 laetitia.boudy@sfr.fr
	production de framboises	Mme DONNADIEU DESCAMPS Françoise	Bigeargeas 1191 route de Bigeargeas	06 24 46 28 86 ou 06 14 90 96 62 cooqui@live.fr
	production de pommes	Les Vergers Perpezacois M. MARSALÉIX Pierre	1311 ou 1315 route des Valadas, Les Valadas	05 55 73 70 12 lajoliette@live.fr
	production de pommes de terre	M.SERRE Gilbert	1657 route de Bouillaguet	06 20 39 35 65
Aménagements, travaux intérieur	charpente, couverture, zingueur	MONTEIL ET MASMALET M. MASMALET David	1070 route de Tous Vents	06 81 00 53 82 sarl-monteil-masmalet.com monteil-jm@orange.fr
	conception, couture d'ameublement et réalisation de projets	Katre mains M. et Me BISSIERE Pauline et Jérôme	656 route de Maison blanche	06 40 75 97 37 ou 06 30 11 17 46 katremains19@gmail.com
	création sur mesure d'accessoires pour Maman et bébé (sacs à langer, sacs à jouets...)	PLUM'paillettes Mme CROIZILLE Cécile	268 route du Puy Bigot	plumpaillettes.fr contact@plumpaillettes.fr
	ébéniste et menuisier	Le Bon Plan - M. PASCAL Christophe	21 route de Bouillaguet	06 75 01 12 66 jean.pascal21@orange.fr
	électricité, plomberie, climatisation, chauffage	CHANT'ELEC M. POUPARD et M. Giblas	670 route De Tous Vents	06 95 37 77 64 chantelec19410@gmail.com
	électricité, protection Sécurité Incendie, système vidéo surveillance	SYTELCOM M. PIERREFITTE Thierry	45 route Du Mas Du Bois	06 11 87 61 21 sytelcom@wanadoo.fr
	entreprise adaptée : conditionnement, tri de palettes, e-logistique, couture	CASEM	1058 route de Donzenac, Chauviat	05 55 85 69 22
	isolation, platerie, peinture	TECHNI-PEINT Mme BLANCHER Marie-Christine	2057 route d'Uzerche, Le Bariolet	06 03 18 12 44 mariec.blancher@gmail.com
	isolation, platerie, peinture	SARL RVB M. REDLINGER Marc	11 route de Lornac, Lornac	09 66 93 48 08 - rvb.lornac@orange.fr
	lavage haute-pression de bâtiments d'élevage	NETT.EXPRESS M. CHAHIB James	1 route de Fontaynas	06 61 96 32 87
	maître d'oeuvre	Agence Bretonnolle	97 rue principale	06 27 80 79 34
	nettoyage (bureaux, halls d'immeubles, appartements et maisons après déménagements...)	Mme TABOUREL Mélanie	331 route de Grand Champ	07 60 04 07 93 mgt.nettoyage19@gmail.com
	peinture, plaquage, tous petits travaux intérieurs/extérieurs	M. MARGRIS Jacky	93 bis rue principale	06 45 58 26 77 la4ldejacky@orange.fr
sols, Carrelage	M. ROL Arnaud	2950 route de Vigeois, La buginie	06 45 71 93 76 - rolarnaud@yahoo.fr	
Aménagements, travaux extérieur	étude des sols	COMPETENCE GEOTECHNIQUE Mme MARCHIVE Marie-Pierre	55 route de Bouillaguet, le Bariolet	05 55 97 25 16 mp.marchive@competence-geotechnique.fr
	paysagiste, entretien de parcs et jardins	M. MARTY Dominique	Le Bourg	06 17 03 58 81 martyentretient@gmail.com
	scierie, récupération et vente de palettes	Service récup'Palettes M. BESSAS Laurent	7 Bis Chemin De Laleu	06 74 64 63 48 servicerecupalettes@aliceadsl.fr
	travaux agricoles	ETA LEROSIER Pierre	1092 route du Bigeardel, Château De Bigeardel	06 11 22 70 17 pierre.lerosier@orange.fr
Beauté Bien-être	coiffure à domicile	Mme LOCHE Audrey		06 64 51 14 64 ciseaux.audrey@gmail.com
	coiffure et esthétique	INTEMPOREL	4 rue Principale	05 55 97 28 74 intemporel19@gmail.com
	coiffure	L'atelier de Manon	19 rue principale	05 55 97 47 75 https://beautyplanet.com/l-atelier-de-manon-1392
	consultant en santé cellulaire et bien-être	M. PROULHAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 julien_proulhac@hotmail.fr
	fabrication de bijoux fantaisies	Les Ch'tis bijoux de Véro Mme BERGOUGNOUX Véronique	23 rue du pré lassalle	06 86 71 97 12 leschtisbijouxdevero@gmail.com www.facebook/leschtisbijouxdevero
	médiation animale	Maco et Muzoo Mme ROSENTHAL Emmanuelle	415 route de Chauviat, Chauviat	06 29 65 16 83 maco.muzoo@gmail.com
	réflexologue plantaire certifiée	Mme MAZUBERT Pierrette	286 route du Puy Bigot, Mournetas	06 13 13 40 09
	soins énergétiques (praticienne en MTC (Médecine Traditionnelle Chinoise) et hypnose éricksonienne	Cabinet KUNDALINI	8 place du champ de foire	06 29 22 45 81
	tatouage	Pratiques-ambigües tatoo shop	3 route de Laleu	06 20 38 23 89 h-tatooshop.jmdo.com
	vente en ligne d'infusions bio	My Organic Infusion	2201 route de Lornac, Le Gué Vinaret	09 64 16 48 74 myorganicinfusion.com

Chambres d'Hôtes Commerces de proximité	chambres et tables d'hôtes, petits-déjeuners	Le Logis du Marronnier Mme SANCHEZ Sylvie	602 route de Chauzas, Chauzas	05 55 73 03 38 ou 06 85 88 30 95 tintinetsylvie@orange.fr logisdumarronnier.com
	boulangerie	M. et Mme HEBRARD Eric et Sophie	58 rue Principale	05 55 73 70 28
	libre-service, produits régionaux, vins	DUFOUR Distribution /SPAR M. DUFOUR Frédéric	105 Rue Principale	05 55 73 70 01
	restauration, bar, tabac, presse, jeux	LE VIEUX MANOIR M. PELOUS Pierre	80 Rue Principale	05 55 73 70 57
	torréfaction artisanale, vente sur les marchés	Guarana Café société Riber M.RIBER Franck	Le Mas du Bois	06 27 28 44 52
Fabrication, vente aux professionnels	fabrication de prothèses dentaires	Dental e Lab Mme JACQ et M. THERON	4 Rue Des Maisons Neuves	05 55 73 72 51
	fabrication et au négoce de produits de salaisons	ÉTABLISSEMENT BOUTOT	5 petite rue	05 55 73 70 07
événementiel et musical	groupe de musique, animation de soirées dansantes , cours de musique	M. PROULHAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 Julien Pauhac sur Facebook
Immobilier	consultante en immobilier EFFICITY. Estimation gratuite des biens, recherche et vente de biens	Mme CESSAC Pascale	La Bastide	06 26 81 25 29 pcessac@efficity.com
Mécanique	réparation motos et quads, vente de pièces et accessoires	SVP M. VIALARD Sébastien	425 route d'Uzerche, La Côte du Bariolet	09 64 10 32 68 svp.preparation@gmail.com
Santé	cabinet infirmier	Mme BERTHOUMEYRIE, M. COSTES	66 rue principale	05 55 97 24 82
	Cabinet infirmier	Mme BILLAULT, Mme PONS	99 rue principale	05 55 98 49 87
	dentiste	Mme PICARD Agnès	35 Rue Principale	05 55 73 19 87
	masseur-Kinésithérapeute	Mme FRAYSSE Marie-Cécile Mme LABROUSSE Mélanie	35 Rue Principale 05 55 98 40 99	06 82 48 32 35 (Mme Fraysse) 06 59 83 63 24 (Mme Labrousse)
	médecins	Docteurs BOUTENEIGRE, DARAGON, DEBRIE	23 rue principale	05 55 73 74 72
	pharmacie	M. ROUX Valentin	27 Rue Principale	05 55 73 70 21
	livraison de matériel médical pour particuliers et professionnels (oxygène, lits, fauteuils...)	ORKYN (groupe Air Liquide)	189 route d'Uzerche, La Côte du Bariolet	05 55 97 30 50
Services	assurances particuliers et professionnels	GROUPAMA	83 rue Principale	05 55 98 88 40 ou 06 81 25 51 00 http://groupama.fr annette.latronche-chazal@groupama-oc.fr
	banque (mardi et samedi matin)	CRÉDIT AGRICOLE	104 Rue Principale	05 55 98 81 25 uzerche@ca-centrefrance.fr
	blanchisserie, Pressing, couture pour particuliers et professionnels	TERRES DE COULEURS	21 route du Bigeardel, La Côte du Bariolet	05 55 98 60 35 contact.terredecouleurs@gmail.com
	assistante maternelle	Mme CROISILLE Cécile	268 route du Puy Bigot	05 55 98 21 29 ou 06 73 85 48 84
	assistante maternelle	Mme DORGES Céline	3 rue principale	06 98 32 93 73
	assistantes maternelles	Maison des assistantes maternelles Mamours	3 place de l'église	06 87 38 24 60 - 06 21 80 71 24 (Mme Clede) 06 10 13 80 09 (Mme Saule)
	assistante maternelle	Mme MOUZAC Yveline	2 avenue Raymond Poulidor	05 55 73 73 78
	assistante maternelle	Mme PEUCH Stéphanie	8 avenue raymond Poulidor	06 73 02 40 60
	assistante maternelle	Mme MALITHE CRESCENZO Sophie	6 route des Maisons Neuves	06 81 36 55 12
	expert foncier et agricole, expert de justice	M. SAGNE Jérôme	1 route de Tous vents	05 55 73 84 76 ou 07 86 89 56 53
	notaire (vendredi matin)	M. GANE	31 rue principale	www.gane.notaires.fr
	secrétariat	FINANCIERE DU PORTAIL M. DUFOUR Alain	99 Rue Principale	
Transport	transport public routier	SAS Services TRANSPORTS M. LEROSIER Pierre	1092 route du Bigeardel, Château De Bigeardel	06 11 22 70 17 pierre.lerosier@orange.fr
Vétérinaire et Bien-être animal	cabinet vétérinaire. Médecine et chirurgie des grands et petits animaux. Urgences assurées 24/24	Docteur COUSSENS, CESSAC, QUINT, SALES, LAURENT	9 rue des Maisons Neuves	05 55 73 70 25 contact@vetoperpezac.fr
	maréchal-ferrant	Mme BABIN Chloé	31 rue des trois chênes	07 71 65 27 84 chloe.babin85@hotmail.fr

Mairie : 05 55 73 70 08
École : 05 55 98 48 79
Espace France Services, agence postale : 05 55 73 45 00
Bibliothèque : 05 55 98 41 19
EHPAD St antoine : 05 55 73 08 51
COMCOM : 05 55 73 26 53

Correspondant presse M. Buy : 06 78 21 84 15
Gendarmerie de Vigeois : 05 55 98 91 34
Pompiers : 18
SAMU : 15
EDF sécurité dépannage : 09 72 67 50 19
Syndicat des eaux : 05 55 84 55 99 ou 06 07 90 97 75

DATES À RETENIR EN 2022

- **dimanche 10 avril et dimanche 24 avril : élection présidentielle** (*vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur les listes électorales*).
- **samedi 18 juin : fête de la musique** avec en soirée "les Humeurs Cérébrales", repas et feu d'artifice.
- **dimanche 12 juin et dimanche 19 juin : élections législatives** (*vous avez jusqu'au 6 mai pour vous inscrire sur les listes électorales*).
- **samedi 9 juillet : comice agricole cantonal.** Nous accueillerons le concours cantonal bovin et ovin ainsi que le concours départemental des chevaux de trait.
 - Toute la journée, présence d'artisans et de commerçants.
 - Le matin : modèles et allures.
 - L'après-midi : présentation des races et attelages.
 - Le midi : repas festif organisé par les Jeunes Agriculteurs.
 - En soirée : marché des producteurs, repas sur place et spectacle organisé par le comité des fêtes.



BENJAMIN POMMEPUY



CANDICE LEJEUNE-RASSELET